

NUMÉRO SPÉCIAL

3,00\$

OKAMI

Journal de la Société d'Histoire d'Oka

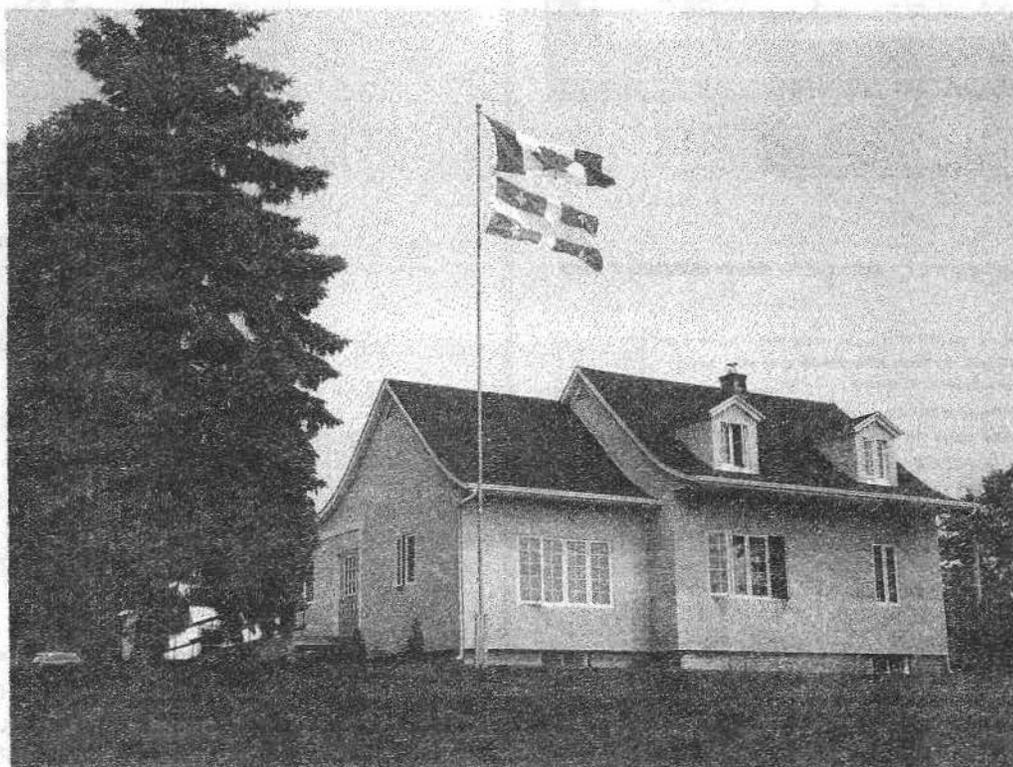
Volume: VIII

N° 2

ÉTÉ Année: 1993

LA PAROISSE D'OKA EN FÊTE ...

1918 - 28 MAI - 1993



MAISON MUNICIPALE

Société d'Histoire d'Oka Inc.

C.P. 999, OKA, JON 1E0



Voici le texte écrit au bas des Armoiries

Coupé, au Chef d'azur, une montagne d'or chargée de trois chapelles d'argent avec leurs croix de même.

Au Point d'Honneur, un doré or posé en fasce dans un lac d'azur.

En Mi-Parti, à dextre d'argent et à senestre de gueule, sur le tout, un livre d'or ouvert, séparé par signet, avec les inscriptions: "Pro-Memoria" "Aperto-Libro"

MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION POUR 1993

| | | |
|------------------------|--|-------------------|
| Président: | M. Jacques Bastien 545, rang l'Annonciation c.p. 610 Oka JON 1E0 | Tél. 479-6366 |
| Vice-président | M. André de Pagès 159, rue Delorme Rosemère J7A 3P6 | Tél. confidentiel |
| Secrétaire | Mme Germaine Chené-Raynauld 45, rue St-Jacques c.p. 63 Oka JON 1E0 | Tél. 479-8974 |
| Trésorière | Mme Jeannine Landry-Bastien 545, rang l'Annonciation c.p. 610 Oka JON 1E0 | Tél. 479-6366 |
| Directeurs (trices) | Mme Stella Dupuis-Mailhot 49, rue St-André c.p. 45 Oka JON 1E0 | Tél. 479-8806 |
| | M. Michel François 18, rue Champlain c.p. 853 Oka JON 1E0 | Tél. 479-6550 |
| | M. Pierre Bernard 405, rang Ste-Germaine Oka JON 1E0 | Tél. 479-8566 |
| | P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o. Abbaye cistercienne 1600, chemin Oka Oka JON 1E0 | Tél. 479-8361 |
| | M. Laurent Lamontagne 9, rue St François-Xavier c.p. 637 Oka JON 1E0 | Tél. 479-1759 |

À l'Assemblée Générale tenue le 19 février 1993, il y avait trois membres dont le mandat était terminé. C'étaient le P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o., MM. Sylvain Dumoulin et Laurent Lamontagne. Ils furent réélus pour un nouveau mandat de trois ans. Félicitations! M. Dumoulin a dû démissionner pour raisons spéciales et n'a pas encore été remplacé. Merci pour son dévouement comme imprimeur pendant plusieurs années!

Tous les articles qui paraissent dans notre Journal n'engagent que la responsabilité des auteurs. Les textes anciens sont généralement transcrits intégralement.

Ce numéro a été préparé par Mmes Germaine Chené-Raynauld, Stella Dupuis-Mailhot, MM. André de Pagès, Michel François, Laurent Lamontagne P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o., éditeur et imprimeur.

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Maison municipale «Paroisse d'Oka» | 01 |
| Armoiries de la Société d'Histoire d'Oka Inc. | 02 |
| Membres du Bureau de Direction | 02 |
| Sommaire | 03 |
| Mot de l'Éditeur: P. Louis-Marie Turcotte o.c.s.o. | 03 |
| Mot du Président: Jacques Bastien | 04 |
| Echo de l'Assemblée Générale et du dernier lancement : Stella Dupuis-Mailhot | 05 |
| Nos écrivains (suite) M. Firmin Létourneau: Stella Dupuis-Mailhot | 07 |
| " " Mme Lorraine Létourneau-Sicotte: Stella Dupuis-Mailhot | 08 |
| La paroisse d'Oka en fête: Mme Germaine Chené-Raynauld | 09 |
| Présentation des fêtes jubilaires Yvan Patry, maire | 10 |
| Quelques notes sur le début de la Municipalité «Paroisse» | 11 |
| Les conseillers et les maires depuis le début de la vie municipale à Oka 1880 | 13 |
| Salles des assemblées - photos - | 16 |
| Fête du 1er mai 1993 | 18 |
| Fête du 31 mai 1993 | 20 |
| La maison Bédard est sauvée de la démolition | 23 |
| La paroisse d'Oka devient propriétaire de son hôtel de ville | 24 |
| Le Conseil municipal actuel (1993) et photos du secrétaire et anciens maires encore vivants | 25 |
| Les maires se souviennent: | |
| M. Noël Pominville | 26 |
| M. Jacques Fournier | 28 |
| M. Michel Pominville | 31 |
| M. Yvan Patry | 33 |
| Ponts - chemins - canaux: André de Pagès | 35 |
| Généalogie indienne, Thomas Wahta: André de Pagès | 37 |
| Les Règlements de la Paroisse d'Oka depuis le 28 juin 1918 | 39 |
| Actualités: Errata - Décès - Bateaux | 46 |
| Bulletin d'adhésion - Dépositaires - Buts de la société | 47 |
| Armoiries de la Municipalité Paroisse d'Oka - nos commanditaires | 48 |

Mot de l'éditeur

Ce nouvel OKAMI est commandité par la Municipalité «Paroisse d'Oka» qui célèbre cette année les 75 ans de sa fondation. En effet, c'est le 28 mai 1918 qu'Oka se divisa en deux municipalités. Celle que nous fêtons aujourd'hui s'appelait «Municipalité Partie Nord de l'Annonciation d'Oka».

Dans ce journal, après les chroniques d'usage: Mot du Président et Écho du dernier lancement, il y a une suite à «Hommage à nos Écrivains d'Oka». Un article nous parle d'«Oka en fête». Quelqu'un donne la liste des différentes fêtes. Puis viennent quelques notes sur la séparation. Ensuite c'est la liste de tous les conseillers (ères) et maires depuis 1880. Où avaient lieu les assemblées du Conseil? Vous trouverez aussi la liste et les photos de toutes les maisons où ont eu lieu ces assemblées municipales.

Nous avons ensuite un résumé des fêtes du 1er et du 30 mai.

Ne pouvant donner les principaux événements passés sous chacun des maires, à cause du manque d'espace, nous donnons ici la liste de tous les Règlements passés sous l'administration de chacun des maires. Par contre, les anciens maires encore vivants, nous donnent leurs impressions.

On parle de ponts - chemins - canaux suivis de la généalogie de Thomas Wahta. Au verso de la couverture, nous avons les Armoiries de la Municipalité.

Nous remercions la Municipalité Paroisse d'Oka d'avoir généreusement accepté de commanditer notre Journal. Je remercie encore M. le Maire Yvan Patry et M. le secrétaire-trésorier, Jean-Pierre Quevillon de m'avoir permis de consulter facilement leurs Archives. Merci aussi à Mme la secrétaire Monique Dagenais.

Historiquement vôtre,

P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

Mot du Président**"75e anniversaire. Ensemble on fête"**

1918-1993. Fêter soixante-quinze ans d'histoire pour la Municipalité de la Paroisse d'Oka, c'est un événement à vivre et à organiser.

Au moment d'écrire ces lignes, deux activités soulignant l'année anniversaire sont déjà choses de l'histoire. La première fut un souper retrouvailles à la ferme "Au Boisé des Bisons" et la seconde, la Fête d'Époque. Pour cette journée mémorable du 30 mai, chaque famille résidente de la Municipalité avait reçu une invitation personnelle de M. le Maire à participer à la fête.

L'organisation des festivités a été confiée, dès le printemps 1993, à un comité organisateur dynamique et dévoué, il est assisté techniquement d'une firme spécialisée en communication.

Depuis le début de l'année 1993, la Société d'Histoire d'Oka Inc. est impliquée dans cette célébration. En premier lieu, deux de ses administrateurs siègent sur le comité organisateur. D'autre part, le présent Okami fait état de la vie municipale, celle d'hier et celle d'aujourd'hui en donnant la parole aux maires et en rappelant leurs règlements respectifs. Enfin une étudiante en histoire, engagée par la Société dans le cadre du programme Défi, travaille avec enthousiasme à faire un index des documents officiels de la Municipalité depuis 1918 jusqu'à 1993.

Le programme des activités du 75e anniversaire comporte un scénario de progression de la participation des citoyens et des citoyennes. Les deux premières activités ont souligné l'implication des élus municipaux dans la gestion de la Municipalité depuis 1918. Sans eux rien n'aurait pu assurer démocratiquement la continuité et le progrès dans les services. Leur dire merci d'une façon officielle et publique à l'occasion d'un 75e anniversaire est une agréable priorité. Les prochaines activités, celles du 5 juillet et du 4 août ont comme objectif de rassembler pour la fête tous les citoyens et toutes les citoyennes dans "une fête où les plaisirs d'autrefois se conjuguent au présent."

Joyeux 75e anniversaire, ensemble on fête.

Bonne lecture.

Jacques Bastien
Jacques Bastien, président.

ÉCHO de l'Assemblée Générale Annuelle et du Lancement de l'OKAMI printemps 1993

Au début du mois de février 1993, une invitation était adressée à tous les membres de la Société d'Histoire d'OKA INC., afin de les convoquer avec leur conjoint(e) et leurs amis(es) à l'Assemblée Générale Annuelle de la Société d'Histoire d'OKA.

Cette rencontre s'est tenue le vendredi, 19 février 1993, à la salle municipale de la Mairie d'OKA, à 19 h 30 (village).

Le programme de la soirée s'est déroulé en deux parties.

1^{ère} partie:

- 01.- Ouverture de l'assemblée par M. Jacques Bastien, Prés.
- 02.- Lecture de l'ordre du jour par le Président, adoption
- 03.- Lecture du procès-verbal par la secrétaire, adoption
- 04.- Rapport financier de l'année 1992 par la trésorière, adoption
- 05.- Modification aux règlements, s'il y a lieu
- 06.- Élection du(de la) Président(e) et du(de la) secrétaire d'élection
- 07.- Lecture des lettres de mise en candidature par le ou la Président(e) d'élection
- 08.- Élection de 3 directeurs(trices)
3 membres du bureau de direction terminent leur mandat cette année. Ces trois personnes sont rééligibles. Ce sont:
P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.
M. Sylvain Dumoulin
M. Laurent Lamontagne
- 09.- Élection des membres du Comité exécutif
- 10.- Rapport des membres élus au Comité exécutif par le(la) Président(e) d'élection

Résultat des élections:

Cette année les trois membres du bureau de Direction dont le terme est terminé ont été réélus, ce sont:

P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.
M. Sylvain Dumoulin
M. Laurent Lamontagne

Ce fut ensuite l'élection des membres du Comité exécutif lesquels furent réélus, ce sont:

M. Jacques Bastien, président
M. André de Pagès, vice-président
Mme Jeannine Landry, trésorière
Mme Germaine Chené-Raynaud, secrétaire

Suite aux résultats d'élections, M. Jacques Bastien, président, dressa un sommaire des activités et des projets réalisés au cours de l'année 1992 par les membres du Bureau de Direction. Vous pouvez prendre connaissance de ces réalisations en relisant les "OKAMI" parus en 1992 (vol. VII no 1, vol. VII no 2, vol. VII no 3 et vol. VII no 4). Ce fut ensuite la clôture de l'assemblée.

2^e partie: Ce fut le lancement de l'OKAMI vol. VIII no 1, printemps 1993. Le thème de cette 27^e parution est: "Hommage à nos écrivains d'hier et d'aujourd'hui du grand OKA". Dans cette revue, nous rendons hommage à quatre auteurs de chez nous:

Mme Germaine Chené-Raynaud,
M. Gratien Gélinas,
M. Robert Lalonde,
M. Roger Hébert, F.I.C.

La liste d'écrivains d'OKA, hommes et femmes, est encore incomplète. Elle figure aux pages 11 à 14 du vol. VIII no 1. Lors de nos prochains lancements, nous publierons la biographie d'autres auteurs(es) ainsi que le titre de leurs oeuvres.

Ce travail littéraire, pour nous de la Société d'Histoire d'OKA, mérite d'être souligné. Notre Société est une association culturelle et nous voulons mettre en valeur ceux et celles qui par leurs écrits et leurs nombreux talents ont enrichi et continuent à enrichir l'Histoire, que ce soit sur l'agriculture, l'histoire, la géographie, la spiritualité, les sciences humaines et naturelles, le roman, la poésie, les pièces de théâtre, la politique, les arts,

la culture, l'éducation, les biographies, les revues d'information, etc. Encourageons ceux et celles qui ont la plume facile, c'est un héritage précieux à laisser aux générations futures.

Afin de faire connaître et rendre hommage aux auteurs(es) d'OKA, nous avons exposé lors de cette soirée plus de 150 volumes, fascicules, etc. Ce fut fort apprécié. Le temps fut hélas trop court pour que nous puissions prendre davantage connaissance de chaque volume exposé.

C'est autour d'un goûter léger que nous avons pu causer entre membres et amis(es) avant que la soirée se termine.

Merci à ceux et celles qui nous ont encouragés par leur présence, nous étions une trentaine. Il faut dire aussi que c'était un vendredi... Et le froid était intense ce soir-là.

À vous tous et toutes qui n'avez pu venir, nous espérons que vous pourrez être des nôtres lors d'une prochaine rencontre.

D'ici là, goûtons à plein, les beaux jours printaniers avec toutes les beautés et les douceurs qu'ils nous apportent.

OKA, 19 mars 1993

Stella Dupuis-Mailhot,
directrice de la Société d'H.d'O

Membre du Bureau de direction pour 1993



Assis: Michel François
Laurent Lamontagne
Jeannine Landry, trésorière
Debout: P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.
Sylvain Dumoulin
Jacques Bastien, président
André de Pagès, vice-président
Stella Dupuis-Mailhot
Germaine Chené-Raynauld, secrétaire
Pierre Bernard

Photo prise en mars 1993

Photo: Germaine Chené-Raynauld, secrétaire
Société d'Histoire d'Oka Inc.



Voici Mme Germaine Chené-Raynauld montrant la médaille Pierre Le Sueur qui lui a été décernée (voir couverture Okami Vol. VIII no 1 printemps 1993) pour son livre: Essai historique de la Paroisse St-Gérard Majella. À sa droite P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o. et à sa gauche M. Jacques Bastien, président de la Société d'Histoire d'Oka, Inc.

HOMMAGE AUX ÉCRIVAINS D'OKA (suite)

Firmin Létourneau, agronome

Dans la dernière parution de l'"OKAMI" vol.VIII no.1, hiver 93, nous rendions hommage à quatre écrivains d'Oka en publiant leur photo, leur bibliographie et leurs oeuvres.

Dans ce présent numéro vol. VIII no. 2, nous faisons suite en rendant hommage à deux autres écrivains qui se sont illustrés par leurs publications, leurs oeuvres littéraires.

Ce sont: M. Firmin Létourneau et Lorraine Létourneau-Sicotte.

M.Firmin Létourneau, agronome

Gaspésien, originaire de Mont-Louis, M. Firmin Létourneau, agronome, professeur et journaliste agricole a marqué de façon significative la vie agricole au Québec. Il fut l'un des fondateurs de l'U.C.C. (Union Catholique des Cultivateurs) aujourd'hui l'U.P.A. (Union des producteurs Agricoles) dont il fut le premier secrétaire général de cette association.

Après ses études à l'Institut Agricole d'OKA, il décroche le titre de bachelier en sciences agricoles. Il se spécialise ensuite au collège d'agriculture de Guelph en Ontario, à l'Université de Cornell, Ithaca à New-York puis s'inscrit à des cours à la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques à l'Université de Montréal, il en reçoit une licence.

Professeur à l'Institut Agricole D'OKA, il occupe le poste de la science de l'économie politique et sociale et de la législation agricole. Il fut, en 1944, chargé du cours sur les associations professionnelles des cultivateurs et la coopération agricole à la Faculté des Sciences Sociales, économiques et politiques à l'Université de Montréal. En 1949, L'Université lui décerne un doctorat d'honneur en sciences sociales, économiques et politiques. Il fut, en 1961 et 1967 décoré de l'Ordre du Mérite Agricole, de l'Ordre des Agronomes du Québec et de l'Ordre du Mérite agronomique par le Ministère de l'Agriculture.

À l'Institut Agricole d'OKA, M. Létourneau a enseigné pendant cinquante ans et à l'Université de Montréal pendant dix ans. Il a trouvé le temps durant sa longue carrière de collaborer à divers

journaux agricoles et d'écrire des livres:

- Le comté de Nicolet, Enquête économique et sociale Montréal, 1946
- Cours d'économie politique, Harpell's Press Coopérative, Gardenvale Québec, 1947
- L'U.C.C., Imprimerie Populaire Ltée, Montréal, 1949
- Pour nous enrichir et nous grandir, 1962
- La côte Nord de Gaspé, VOL.III no.IV, oct.et déc., 1965 Revue d'Histoire de la Gaspésie
- Histoire de l'Agriculture au Canada Français, 1968

Son épouse Mme Noëlla Richard-Létourneau l'a toujours généreusement secondé dans son travail. Quatre enfants sont nés de leur union: Richard, Lorraine, Monique et Marie-Françoise.

M. Létourneau est décédé à Québec en janvier 1984. Pour des notes biographiques plus complètes, on peut se référer au 12^e cahier "OKAMI" vol. IV no. 2 juin 1989.

Cet homme a consacré sa vie à sa famille, à l'étude, à l'éducation et à l'écriture de volumes qui ont servi d'instruments pédagogiques.

Tout ce qui vient du coeur et qui est fait avec coeur conduit à la réussite!

OKA, 9 avril 1993

Stella Dupuis-Mailhot,
directrice de la Soc. d'Hist. d'OKA



M. Firmin Létourneau
Agronome-professeur

HOMMAGE AUX ÉCRIVAINS D'OKA (Suite)

Lorraine Létourneau-Sicotte, anthropologue



Lorraine Létourneau est née à Oka. Sa mère, issue d'une famille Madelinote, est originaire de Rivière-au-Tonnerre en Basse Côte Nord. Son père, né à Mont-Louis, en Gaspésie, est issu d'une famille originaire de Sainte-Famille, de l'Île d'Orléans. Très tôt, au gré des vacances d'été passées dans ces vieilles régions du Québec, lui vient le goût de l'histoire.

D'Oka à Rivière-au-Tonnerre, il fallait quatre jours de bateau, soit amplement le temps d'observer les rives et les gens.

Diplômée de l'École normale Jacques Cartier, elle enseigne pendant cinq ans au primaire et au secondaire à Oka. Elle passe ensuite deux ans en France, en Belgique et aux Pays-Bas, d'où elle revient avec une licence en sociologie et la forte idée qu'un jour, elle poursuivra des études en anthropologie et en archéologie.

Tout en devenant professeur en sciences humaines à la Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes, elle obtient un baccalauréat en anthropologie et en archéologie, à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, suivi bientôt d'une maîtrise ès sciences.

Elle a enseigné, à tous les niveaux du secondaire, la géographie, l'histoire générale, l'histoire nationale, l'histoire de l'Antiquité et l'économie.

Elle enseigne de plus à l'Université du Québec à Montréal, comme chargée de cours en Histoire de l'Art, Patrimoine québécois et Civilisations indiennes d'Amérique.

Co-auteur de l'ouvrage «La Terre et toi», paru aux Éditions Beauchemin en 1984.

Lorraine Létourneau a vécu et voyagé dans plus de trente pays et partout, elle n'a cessé d'observer les liens tissés entre les peuples et leur histoire.

Quoi ajouter de plus à cette biographie de Lorraine?

Femme passionnée de l'histoire et de la géographie, elle a étudié et voyagé pour acquérir plein de connaissances sur de nombreux pays, sur de nombreux sujets. Un peu partout dans le monde, elle a foulé et fouillé le sol pour découvrir des trésors archéologiques lui permettant d'étudier les civilisations anciennes mais aussi l'environnement écologique et l'évolution des processus culturels les plus reculés.

L'anthropologie lui a fait connaître l'homme dans ses croyances et dans ses institutions.

Lorraine a publié plusieurs chroniques sur les Amérindiens.

Dans "Arts et cultures Autochtones", elle écrit avoir consacré une partie de sa vie à la compréhension des Cultures Autochtones et d'y avoir trouvé des civilisations bien organisées, parfois brillantes.

Hommage à Lorraine, cette femme de chez nous, qui par ses recherches, ses écrits, son savoir, contribue largement à laisser aux lecteurs(trices) d'aujourd'hui et de demain des documents pédagogiques, des connaissances d'une valeur inestimable.

Lorraine est la mère de Geneviève et Nicolas.

Oeuvres:

Dans: Cahier d'Histoire de Deux-Montagnes:

Kanesatake - Oka - tentere - hier: Vol. 1 no 2 juin 1978, pp. 47 à 58 incl.

L'Abbaye Notre-Dame-du-Lac, OKA: Vol 1 no 2 juin 1978, pp.20 à 29 incl.

Le mythe de Hiwatha-Taronhiawakon: vol 2 no 2 juin 1979, pp. 18 à 36 incl.

Chez Guérin, éditeur Limitée

Arts et Culture autochtones, 214 pages, 1988

Arts et Culture autochtones, (Activités et créativité), 1989

Le Patrimoine Québécois (Module et société), 128 p.,1989

Petit dictionnaire illustré du patrimoine québécois, 63 pages, 1991

Chez Librairie Beauchemin Limitée

La terre et toi, 1984

Le tour du Québec (Sciences humaines) Maître 1986

Le tour du Québec (Sciences humaines) activités, 1986

Le tour du Québec (Sciences humaines) Recueil de Québec-Inf., 1986

L'Histoire et toi (Histoire générale 1989)

Une pharmacopée: Travail de recherches sur les plantes médicinales réalisé à l'Université de Montréal.

Documents-fascicules publiés chez Lidec, 1990

Marguerite Bourgeoys

Jeanne Le Ber

Catherine de St-Augustin

Marguerite d'Youville

Marie de l'Incarnation

Jeanne Mance

LA PAROISSE D'OKA EST EN FÊTE

"LA PAROISSE D'OKA EST EN FÊTE", tel est le thème du lancement de cette présente publication de l'OKAMI vol. VIII no. 2 de l'été 1993.

À l'occasion de la célébration de son 75^e anniversaire de fondation qui eut lieu, le 28 mai 1918, le moment est propice pour apprécier davantage la beauté de sa nature et la richesse de son patrimoine.

Que savons-nous de l'histoire de cette paroisse dont la population est composée en partie de Blancs et d'Indiens? Pour les amis(es) de l'histoire, un bref historique de sa fondation a été relaté dans les "OKAMI" déjà parus, dont les références sont indiquées dans l'article intitulé: "Municipalité de la Paroisse d'Oka 1918-1993", par le Père Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o., éditeur, dans l'"OKAMI" vol.VIII no.2, le nouveau-né de la saison de l'été.

Le dictionnaire de M. Jean Cournoyer nous révèle que dans la paroisse d'Oka, sur 62,53 Km², vivent 2 530 habitants. Le village d'Oka compte 1 750 habitants qui vivent sur 4,68 Km². (1) Dans la paroisse et le village d'Oka, le dernier recensement compte 1 736 indiens.

Comme partout ailleurs, cette paroisse a vécu des événements de toutes sortes qui se sont déroulés dans un décor naturel d'une beauté incomparable.

Son beau lac des Deux-Montagnes, riche en histoire, qui longe une partie de son territoire, ses montagnes, tels le Mont-Bleu, connu aussi sous le nom de Mont St-Alexis et la montagne du Calvaire d'Oka, sur laquelle sont érigées quatre édicules et trois chapelles, est un lieu de pèlerinage renommé, sa Pinède, unique en Amérique du Nord, dont les pins majestueux ont été plantés de mains d'hommes, pour éviter l'érosion du sol dans le village d'Oka, sont des richesses patrimoniales à promouvoir davantage.

Cette paroisse nous étale aussi ses vergers dont la floraison remplie de promesse, est une splendeur, ses belles fermes dont quelques-unes faisaient partie autrefois du Réseau de Fermes Sulpiciennes qui ont subsisté, en dépit de leur âge avancé et ses magnifiques érablières où se nichent d'accueillantes cabanes à sucre.

La paroisse d'Oka est aussi fière de son beau Parc d'Oka sis en bordure du Lac des Deux-Montagnes dont la vocation multiple satisfait tous les amateurs de plein air et attire des milliers de vacanciers en toutes saisons.

Cette municipalité rurale est aussi embellie par l'imposante Abbaye Cistercienne des Pères Trappistes, qui domine un complexe historique où se trouve

l'important Monastère de la Trappe d'Oka. Tout près, en haut de la côte de la Trappe, au flanc d'une colline boisée, est campé depuis 100 ans, l'Institut Agricole d'Oka qui célèbre son centenaire cette année et dont la Faculté d'Agriculture était affiliée autrefois, à l'Université de Montréal, qui est connu aujourd'hui sous le nom de l'"École Secondaire d'Oka". Cette maison de haut savoir, dont l'histoire est profonde et belle, est toujours sise à proximité de l'École de Médecine Vétérinaire, connue sous le nom de "Pavillon Léopold" qui a changé de vocation quand elle fut cédée à la Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes. Toutes ces oeuvres magnifiques réalisées par les révérends Pères Trappistes, sont un enrichissement pour le patrimoine d'Oka.

À toutes ces richesses, il faut ajouter le Mont-La-Mennais, sis en face du Lac des Deux-Montagnes et ses dépendances, une autre oeuvre admirable réalisée par les dévoués Frères de la Communauté des Frères de l'Instruction Chrétienne, dont le site, enrichi par la faune et la flore, semble être un coin de Paradis.

La Paroisse d'Oka compte aussi plusieurs maisons Patrimoniales qui ont été répertoriées par Sotar pour la M.R.C. Deux-Montagnes et qui sont un attrait touristique intéressant.

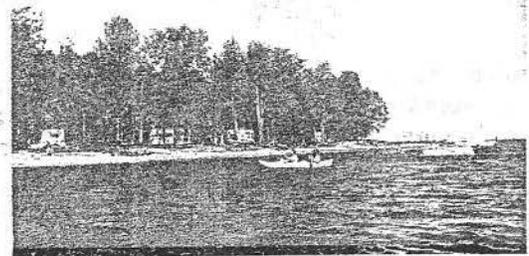
"OKA LA MERVEILLEUSE", l'a surnommée, un écrivain, est dépositaire d'un héritage précieux que nous avons mission de respecter pour les générations futures.

Comme l'a mentionné dans un écrit, un ex-maire de la Paroisse d'Oka et membre de notre Société d'Histoire d'Oka Inc., son passage à la Mairie lui a permis de connaître et d'apprécier la grande richesse humaine que l'on retrouve chez les citoyens de la Paroisse d'Oka.

(1) "Le Petit Jean" dictionnaire des noms propres du Québec, p. 592 - Editions Internationales Alain Stanké, 1993.

Oka, le 12 avril 1993
Germaine Chené Raynauld, sec.
Société d'Histoire d'Oka Inc.

Note: Un texte suivra pour mettre en évidence et mieux apprécier les beautés naturelles et la richesse patrimoniale de notre magnifique village d'Oka.



Le beau Lac des Deux-Montagnes,
un joyau du grand Oka.



Paroisse d'Oka

PRINTEMPS 1993
Volume 1, numéro 4

Bulletin
d'information
municipale

FÊTONS ENSEMBLE LES 75 ANS DE LA PAROISSE D'OKA

La municipalité de la Paroisse d'Oka célébrera cette année son 75^e anniversaire. Pour souligner cet anniversaire de façon toute spéciale, la municipalité organisera des événements auxquels toute la population sera conviée. Des activités pour tous sont prévues, activités dont le succès repose sur l'enthousiasme et l'intérêt de la population à participer. Toutes ces festivités se veulent le couronnement du sentiment d'appartenance de tous les citoyens et toutes les citoyennes à leur municipalité.

Au printemps, une rencontre aura lieu entre le Conseil de ville et les anciens maires de la municipalité. A cette occasion, ces anciens dignitaires seront remerciés pour leur merveilleux travail et pour leur apport à notre communauté. De plus, ils seront officiellement invités à participer aux activités du 75^e anniversaire puisque les festivités visent à célébrer tant les efforts des conseils antérieurs que ceux du conseil actuel.

Quatre événements sont prévus. Une première fête, celle des citoyens, aura lieu le 30 mai prochain. Cette journée toute spéciale débutera par une messe d'époque à l'église, messe où les citoyens seront invités à revêtir leurs costumes d'antan. La journée se poursuivra à l'Hôtel de ville par la bénédiction de la Salle du conseil et du nouveau drapeau de la municipalité. Ce dernier sera d'ailleurs dévoilé pour la première fois.

Une attention toute particulière sera portée le 5 juillet à nos plus jeunes citoyens par le biais

d'une fête des enfants comprenant animation et invités spéciaux.

Le 14 août, une épluchette de blé d'Inde monstre, une danse et un feu de joie constitueront la Grande fête champêtre.

Un dernier événement aura lieu en novembre. Cette activité spéciale sera dévoilée un peu plus tard. Toutefois, nous pouvons affirmer que tous les profits de cet événement seront versés à la fabrique de la Paroisse d'Oka.

Les membres du conseil et moi espérons que toutes les activités sauront rallier les citoyens dans un même esprit de fête et que chacun se sentira concerné par ces événements. Evidemment, la participation du milieu, c'est-à-dire des commerçants et des entreprises de la Paroisse est plus que souhaitable puisque les organisateurs des festivités se font un point d'honneur de mettre en valeur les produits agro-alimentaires de chez nous.

Soulignons, par le fait même, que l'École d'agriculture d'Oka et la fromagerie, devenue Agropur, célébreront leur centième anniversaire de fondation.

C'est donc avec grand plaisir et aussi beaucoup de fierté que je vous souhaite un Joyeux 75^e anniversaire!

Le maire

Yvan Patry

Municipalité de la Paroisse d'Oka *28 mai 1918 - 1993*

C'est le 28 mai 1918 que la Municipalité de l'Annonciation d'Oka se divisa en deux parties.

L'histoire de cette séparation a été racontée dans l'Okami Vol V, no 1, printemps 1990, pp. 7 à 16. Les principaux artisans furent MM. Maxime Pominville qui deviendra le premier maire et M. Arthur Masson qui ne fera pas partie du Conseil de la nouvelle Municipalité. Pour leur correspondance, ils utilisèrent les connaissances du P. Adélar Gosse, trappiste, un ancien avocat.

La nouvelle Municipalité a pris comme nom: **Municipalité Partie Nord de l'Annonciation d'Oka**. Ce nom sera changé le 26 mai 1977. Voir dans l'Okami Vol V, no 3, automne 1990, pp.26-27. Le nouveau nom sera: **Municipalité Paroisse d'Oka**. Dans ce même numéro, nous lisons la liste de tous les maires et conseillers qui ont dirigé les destinées de cette Municipalité. Il y a aussi les photos des maires et secrétaires, pp. 17-25.

Voici d'autres numéros d'Okami concernant la Municipalité Paroisse d'Oka.

Dans le Vol. II, no 2, juin 1987, p. 9, on parle du dévoilement des Armoiries de la Paroisse et dans le Vol. II, no 4, décembre 1987, pp. 25-33, on trouve la description des Armoiries.

Dans le Vol. III, no 4 décembre 1988, pp. 4-7, il y a la liste des maires et conseillers de la Municipalité de l'Annonciation d'Oka de 1880 à la séparation. Ceci sera intéressant pour les conseillers qui seront de la Paroisse. Bien que les registres n'ouvrent que le 5 janvier 1880, l'érection civile avait eu lieu le 20 avril 1875.

Dans le Vol. IV, no 4, décembre 1989, pp. 5-14, nous avons le dossier de la Mine St-Lawrence Columbian et sur le même sujet un dernier article dans le Vol. VIII, no 1, printemps 1993.

Dans le présent article, nous essaierons de voir les principales réalisations de chaque maire. Il y a aussi au moins les titres de tous les règlements qui ont été passés et les résolutions.

Voici la liste des maires:

| | | |
|---------------------|----------|-------------------|
| Maxime Pominville | 28 juin | 1918 - 1919 |
| Glorifie Joannette | | 1920 - 1923 |
| Joseph Dagenais | | 1924 - 1932 |
| Hervé Husereau | | 1933 - 1946 |
| Elionel Lefebvre | | 1947 - 1952 avril |
| Hormisdas St-Pierre | avril | 1952 - 1954 |
| Joseph-Élie Masson | | 1955 - 1960 |
| Noël Pominville | | 1961 - 1973 avril |
| Léopold St-Aubin | 22 avril | 1973 - 1976 |
| Noël Pominville | | 1977 - 1979 mars |
| Jacques Fournier | 26 mars | 1979 - 1980 |
| Michel Pominville | | 1981 - 1986 |
| Yvan Patry | | 1987 - |

Notons que Maxime Pominville est le grand-père de Noël Pominville et l'arrière grand-père de Michel Pominville. Aussi, il faut noter que Joseph Dagenais est le grand-père de Yvan Patry, maire actuel.

La séparation a coûté \$419.84, montant à être payé à Maxime Pominville et Arthur Masson.

Les références seront entre () et voici les dates de chaque volume:

Avant la séparation

| | |
|--------|--|
| Vol. 1 | 5 janvier 1880 au 26 juin 1892 |
| Vol. 2 | 4 juillet 1892 au 3 mars 1913 |
| Vol. 3 | 7 avril 1913 au 7 octobre 1918 (C'est la Municipalité du Village qui continue après la séparation) . |

Après la séparation:

| | |
|---------|------------------------------------|
| Vol. 4 | 28 juin 1918 au 2 juillet 1930 |
| Vol. 5 | 6 août 1930 au 17 avril 1952 |
| Vol. 6 | 1 mai 1952 au 7 décembre 1972 |
| Vol. 7 | 4 janvier 1973 au 18 octobre 1982 |
| Vol. 8 | 1 novembre 1982 au 21 octobre 1984 |
| Vol. 9 | 3 décembre 1984 au 6 février 1989 |
| Vol. 10 | |

Nous donnons ici in extenso le procès-verbal de la première assemblée de la nouvelle municipalité. Ensuite, nous reproduisons ce qui a trait aux relations entre les deux municipalités.

Province de Québec

Municipalité de la Partie Nord de la paroisse de l'Annonciation

À la première session du conseil de la dite municipalité à laquelle sont présents Messieurs Maxime Pominville, maire, et Hermas Lauzon, Georges Ouellette, Armand Proulx, Georges Clément, Odilon Marinier et Ovila Lesage, conseillers, tenue au village d'Oka le 28 juin 1918.

M. J.A. Chaurette, notaire, procède à l'asserment du maire et des conseillers en sa qualité de commissaire de la cour supérieure, et en sa qualité de président d'élection, il donne le rapport de l'élection au conseil et agit ensuite comme secrétaire de l'assemblée avec l'assentiment du conseil.

Il est proposé par M. Georges Clément secondé par M. Hermas Lauzon et résolu que les séances générales et spéciales du conseil aient lieu à huit heures du soir dans l'école de la côte Ste-Sophie dans la dite municipalité, laquelle école sera à l'avenir le bureau du conseil.

Adopté

M. Ovila Lesage, conseiller donne sa démission comme conseiller attendu qu'il n'a pas les qualités requises pour accepter cette charge déclarant qu'il ne sait pas lire.

Attendu que M. Lesage a donné les raisons à la satisfaction du conseil pour sa démission.

Il est proposé par M. Georges Ouellette secondé par Armand Proulx que la démission de M. Lesage soit acceptée et qu'une séance spéciale soit convoquée pour mardi le 2 juillet 1918 à sept heures du soir afin de remplir la vacance occasionnée par la démission de M. Lesage.

Adopté

Maxime Pominville
J.A. Chaurette,
Sec.-trés.

Élection du notaire Chaurette comme secrétaire-trésorier jusqu'au 1er janvier 1919 pour le prix de \$80.00. (Lundi 2 juillet 1918, p. 3)

Puisqu'il y a maintenant 2 municipalités, qui aura la priorité pour les livres et comptes, etc.?

Il est proposé par M. Georges Clément secondé par M. Hermas Lauzon et résolu que messieurs Maxime Pominville, maire et J.A. Chaurette, secrétaire soit autorisé à voir au règlement de l'actif et du passif entre la dite municipalité et la municipalité de la paroisse de

l'Annonciation et de toutes autres questions soulevées entre les deux municipalités et de faire rapport au Conseil. (4, 2 juillet 1918, 4-5)

Adopté

Maxime Pominville et Arthur Lauzon présentent un compte de \$417.84 pour les frais qu'ils ont encourus en travaillant pour la séparation. (4, 3 septembre 1918, p. 9)

Le secrétaire donne la lecture d'une résolution du Conseil de la municipalité de la paroisse de l'Annonciation disant qu'il est prêt à livrer les livres à ce conseil moyennant que ce conseil passe une résolution assurant la responsabilité de régler les dettes passives communes.

M. Georges Ouellette propose appuyé par M. Georges Clément que le secrétaire a à répondre au conseil de la municipalité de la paroisse de l'Annonciation que ce conseil est prêt à remplir les obligations que lui assigne le code municipal relativement au règlement des dettes passives communes suivant la loi, et que le secrétaire notifie le conseil de la paroisse de l'Annonciation d'avoir à remettre les livres de l'ancienne municipalité et autres documents mentionnés dans l'art. 58 au secrétaire de ce conseil pas plus tard que mardi prochain le 15 du mois courant, faute de ce faire, ce conseil prendra des procédures à ce sujet contre le conseil de la dite municipalité de la paroisse de l'Annonciation. (4, 7 octobre 1918, p. 11-12)

Adopté

Le bureau de secrétaire sera chez François Pominville qui a été nommé secrétaire adjoint. (4, 21 octobre 1918, séance spéciale, p. 13)

Aldéric Dufresne offre une salle pour \$15.00 à condition de ne pas fumer. (4 27, 3 février 1919).

Engagement de François Harbour comme secrétaire-Trésorier au prix de \$120.00. (4 58, 11 décembre 1919)

Une requête de plusieurs contribuables demandent que les assemblées du conseil aient lieu au village et la salle de Zéphir Laberge est louée au prix de \$25.00. (4 60, 3 février 1920).

Nous continuerons dans d'autres chroniques.

Recherchiste: P.Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

LA MUNICIPALITÉ DE L'ANNONCIATION D'OKA
MAIRES ET CONSEILLERS(ÈRES) (ordre alphabétique)
DEPUIS 1880

Dans ce tableau, vous trouverez les noms des maires et conseillers(ères) par ordre alphabétique avec les années en fonction.

Lorsqu'il s'agit d'un conseiller de la Paroisse, son nom est suivi d'un "p".

Le "v" signifie que c'est un conseiller du Village.

Lorsqu'il n'y a aucun signe, c'est un conseiller d'avant la séparation.

En mettant tous les noms ensemble, nous pourrons voir ceux qui représentaient le Village ou la Paroisse avant la séparation.

| | | | | | |
|---------------------------|-------------------|---------|-----------------------------|------------------------|----------------|
| Arbic, Cyrille | 1895-1897 | | Charest, Joseph | 1933-1934 | v |
| Bastien, Horace | 1919-1920 | p | Charette, Michel | 1982-1983 | p |
| Bastien, Lionel | 2e fois 1947-1954 | p | Charlebois, Alexandre | 1958-1959 | v |
| Bastien, Lionel | 1928-1929 | p | Chéné, Adophe | 1918-1921 | v |
| Bédard, Alphonse | avril 1952-1959 | p | Chéné, Noël | 1885-1887 | |
| Béland, Roger | 1984-1986 | v | Chéné, Arthur | 1917 | |
| Béliveau, Henri | 1965-1976 | v | Chéné, Arthur | 1921-1924 | v |
| Binette, Albert | 1921-1928 | fev p | Chéné, Arthur | 1933-1950 | v |
| Binette, Albert | 2e fois 1930-1931 | p | Chéné, François-Xavier | 1887-1890 | |
| Binette, Albert | 3e fois 1936-1945 | p | Chéné, Jean | 1960-(mai 63) | v |
| Binette, Georges | janv 1974-1980 | oct p | Clément, Evangéliste | 1879-1880 | |
| Binette, Jean-Louis | 1951-1978 | p | Clément, Georges | 1903-1911 | |
| Binette, Magloire | 1959-1976 | v | Clément, Georges | 1918-1920 | p |
| Boileau, François-Claude | 1979-1980 | v | Clément, Paul | avril 1974- + | p |
| Boileau, Georges-Henri | 1960 (juin 61)-64 | v | Clément, Roger | 1960-1963 | v |
| Boileau, Wilfrid | 1925-1928 | v | Clermont, Léon | 1888-1890 | |
| Brisebois, Alphonse | 1917 | | Clermont, Léon | 1891-1893 | |
| Brisebois, Félix | 1882-1884 | | Clermont, Léon | 1894 | |
| Brisebois, Félix | 1891-1893 | avril | Clermont, Léon | 1897-1908 | |
| Cadieux, Joseph A. | 1914-1916 | nov | Dagenais, Henri | 1960-1978 | août p |
| Cadieux, J.A. | 1921-1924 | v | Dagenais, Jean | 1983- + | p |
| Cadieux, J.A. | 1925-1926 | v | Dagenais, Joseph | 1922-1923 | p |
| Carrière, Delphée | 1950-1953 | v | Dagenais, Joseph | 1924-1932 | p |
| Carrière, Joseph | 1919-1920 | v | Dagenais, Raphaël | 1954-1969 | p |
| Charbonneau, Arsène | 1891 juin-1892 | | Dancause, Roméo | 1945 sept-60 juin 1961 | v |
| Charbonneau, Arsène | 1896-1901 | | Daoust, Marcel | 1958-1960 | v |
| Charbonneau, Gérald | 1961-1971 | avril p | Daoust, Marcel | 1961-1964 | v |
| Charest, Joseph | 1908 | | Daoust, Marcel | 1970-1974 | décès 20 déc v |
| Charest, Joseph | 1909-1910 | juillet | Demers, J.W. | 1924-1925 | v |
| | | | Desormeaux, Diane | 1987- + | p |
| | | | Desrosiers, Narcisse | 1902-1907 | |
| | | | Desrosiers, Narcisse | 1910 | juillet-1913 |
| | | | Dicaire, Guy | 1983-1987 | v |
| | | | Dufresne, Léon | 1923-1924 | p |
| | | | Dufresne, Léon 2e fois | 1926-1927 | p |
| | | | Dufresne, Marcel | août 1967-1974 | janv p |
| | | | Dufresne, Marcel 2e | mars 1975-1978 | fév p |
| | | | Dufresne, Napoléon | 1895 | mai |
| | | | Dufresne, Napoléon | 1905-1913 | |
| | | | Dupuis, Johanne | 1991- + | v |
| | | | Durocher, Delphis | 1928(3 juillet)-1932 | v |
| | | | Durocher, Ernest | 1933-1938 | p |
| | | | Durocher, Joseph | 1914-1916 | |
| | | | Durocher, Léandre | 1913-1916 | |
| | | | Faubert, Hector | 1928-1929 | p |

| | | | | | |
|------------------------------------|------------------------|----------|----------------------------|------------------------|----------|
| Faubert, Nicolas | 1901-1910 juin | | Lafleur, Calixte | 1891-1893 | |
| Faubert, Rémi | 1965-1966 | v | Lafleur, Jean-Baptiste | 1883-1897 | |
| Faubert, Wilfrid | 1937-1940 sept | v | Laframboise, Jean-Guy | 1982-1986 décès | oct v |
| Ferland, Laurent | 1969-1970 | v | Lalonde, Isidore | 1885-1890 | |
| Filion, François-Xavier | 1882 | | Lalonde, Joseph | 1918 | v |
| Fournier, Jacques | fév 1978-1979 mars | p | Lalonde, Magloire | 1882-1884 | |
| Fournier, Jacques | mars 1979-1980 | p | Lalonde, Pierre | 1879-1883, mars | |
| Fournier, Roland | 1937-1945 sept | v | Lamanque, Zotique | 1925 (4m) sept | p |
| Gagnon, Aimé | 1933-1936 sept | v | Lamanque, Zotique | 1929-1931 oct | p |
| Girard, Georges | déc 1968-1975 mars | p | Lamontagne, Hubert | 1957-1958 | v |
| Girard, Josaphat | 1955-1967 août | p | Lamouche, Olivier Monscion | 1887-1892 | |
| Goyer, Michel | 1981-1982 | p | Landreville, Gilles | 1987- + | v |
| Grandmaison, Georges | 1959 (juin 59)-1959 | v | Lanthier, Arthur | 1928-1929 | p |
| Graton, Jocelyne | 1977-1980 (juin) | v | Lanthier, Félix | 1897-1899 | |
| Guindon, Adrien | 1984-1891 | v | Lanthier, Léon | 1900-1902 | |
| Guindon, Jean-Claude | 1891- + | v | Lanthier, Ulric | oct 1931-1938 | p |
| Guindon, Lucien | 1883 (avril)-1884 | | Lanthier, Ulric 2e | août 1940-1945 mai | p |
| Guindon, Placide | 1948-1953 | p | Lapierre, Hector | 1934-1937 (?) | v |
| Hamelin-Lalonde, Claude | 1991- + | v | Larocque, Réjean | 1981- + | v |
| Hamelin, Télesphore | 1910 juin-1911 juillet | | Laurin, Berchmans | 1940 (octobre) | v |
| Harbour, Adélarde | 1879 | | Laurin, Calixte | 1924-1927 | p |
| Harbour, Adélarde | 1886-1887 | | Laurin, Hercule | 1879-1881 | |
| Husereau, Benoît | 1920-1921 | p | Lauzon, Hermas | 1912-1914 | |
| Husereau, Hervé | 1933-1946 | p | Lauzon, Hermas | 1918 | |
| Husereau, Luc | avril 1971-1986 | p | Lauzon, Hermas | 1918-1923 | p |
| Husereau, Osias | 1915-1916 | | Lauzon, Hermas 2e fois | 1932-1944 | p |
| Joannette, Glorifie | 1920-1923 | p | Lauzon, Hilaire | 1918 | |
| Joannette, Joseph | 1901-1912 | | Lauzon, Hilaire | 1918-1919 | v |
| Joannette, Sévère | 1879-1881 | | Lauzon, Hilaire | 1927-1932 | v |
| Joannette, Sévère | 1884 | | Lauzon, Joseph | 1911-1916 | |
| Joannette, Sévère | 1885-1890 | | Lauzon, Joseph | 1919-1920 | v |
| Joannette, Sévère | 1891 juin | | Lauzon, Joseph | 1925-1932 | v |
| Joannette, Wilfrid | 1924-1925 | p | Lauzon, Joseph | 1935-48 | v |
| Joannette, Wilfrid | 1927 (7 mars) | v | Lauzon, Normand | 1978-1982 mai | p |
| L'Archevêque, André | 1957-1958 | v | Lauzon, Yves | 1981-1983 | v |
| Laberge, Joseph | 1922-1923 (23 mars) | v | Lavallée, Arthur | avril 1965-1968 déc | p |
| Labonté, Denis | 1984-1985 | p | Lavallée, Philippe | 1967-1968 | v |
| Labrosse, Aldama | 1921-1922 | p | Le Bourdais, Emile | 1980-1980 | p |
| Labrosse, Arsène | 1879-1882 | | Leduc, Paul | 1964-1965 | v |
| Labrosse, Moïse | 1884-1886 | | Lefebvre, André | 1964-1969 | v |
| Labrosse dit Raymond, Moïse | 1894-1896 | | Lefebvre, Elionel | 1943-1946 | p |
| Labrosse, Moïse | 1903-1905 | | Lefebvre, Elionel | 1947-1952 avril | p |
| Lachance, Hector | 1945-1947 | p | Lefebvre, François-Xavier | 1898-1900 | |
| Lacombe, Léandre | 1909-1911 | | Lefebvre, Régis | 1894-1896 | |
| Lacroix, Adélarde | 1917-1918 | | Legault, Athanase | 1920-1953 | v |
| Lacroix, Adélarde | 1918-1920 | v | Legault, Napoléon | 1918-1919 | v |
| Lacroix, Hyacinthe, fils de J.-B. | 1880-1885 | | Léger, Jean-Guy | 1987-1990 mai | |
| Lacroix, Hyacinthe | 1893 mai | | Lemire, Luc | 1988- + | p |
| Lacroix, Raoul | 1918-1918 | p | Lemire, Richard | 1987- + | p |
| Lacroix, René | 1923-1924 | p | Lévesque, Léopold | 1976-1981 | |
| Lacroix, René | 1926-1927 | v | Maillé, Marcel | 1958-1959 juin | v |
| Lacroix, Yvon | 1976-1983 | v | Marinier, Joseph | 1918-1919 | v |
| Ladouceur, Francis | 1893-1894 oct | | Marinier, Joseph | 1921-1924 | v |
| Ladouceur, Maurice | 1898-1900 | | Marinier, Joseph | 1933-1936 sept | v |

| | | | | | |
|----------------------------|--------------------------|----------------|-----------------------------|------------------------|----------|
| Marinier, Odilon | 1918-1919 | p | Proulx, Gilles | 1977-1978 | v |
| Marinier, Osias | 1951-1956 | | Proulx, Julien | 1963-1964 | v |
| Marinier, Pierre | 1965-1974 | v | Racicot, Elphège | 1962(mai 63-1963) | v |
| Marinier, Roger | 1959-1960 | v | Raymond, Michel | 1967-1969 | v |
| Marinier, Roger | 1966-1975 | v | Raymond, Michel | 1976-1981 | v |
| Martin, Bertrand | 1970-1975 | v | Raymond, Noël | mai 1945-1950 | p |
| Masson, Adrien | 1954-1957 | v | Raymond, Noël 2e | mai 1952-1953 | p |
| Masson, Arthur | 1917 | | Raymond, Urgel | 1921-1926 | v |
| Masson, Charles | 1943-1949 fév | p | Renaud, Joseph | 1923 (7 avril)-35 | v |
| Masson, David | 1927 (mars)-28 (15 juin) | v | Renaud, Wilbrod | février 1949-1960 | p |
| Masson, Guy | avril 1979-1987 | p | Renaud, Yves | 1988- + | p |
| Masson, Joseph-Elie | 1936-1947 | p | Sarrazin, Jacques | 1971-1976 | v |
| Masson, Joseph-Elie | 1955-1960 | p | Sauvé, Célestin | 1912-1914 | |
| Masson, Salvini | 1888-1893 | | Sauvé, Célestin | 1922-1923 | v |
| Masson, Salvini | 1897-1901 nov | | St-Aubin, Léopold | 1970-1974 avril | p |
| Masson, Wilfird | 1925-1930 | p | St-Aubin, Léopold | avril 1974-1976 | p |
| Matte, Moïse | 1901 nov-1903 oct | | St-Denis, Elie | 1881-1883 | |
| O'Leary, Gilles | 1964-1967 mai | v | St-Denis, Elie | 1894-1896 | |
| Ouellette, Georges | 1915-1918 | | St-Denis, Wilfrid | 1930-1931 | p |
| Ouellette, Georges | 1918-1922 | p | St-Jacques, Clet | 1893-1895 | |
| Ouellette, Jean | 1975- + | v | St-Jacques, Madeleine | 1986-1987 | p |
| Ouimet, J.W. | 1915-1916 nov | | St-Jean, André | 1979 (juin 80)-82 | v |
| Ouimet, J.W. | 1916 nov-1918 | | St-Pierre, Adélarde | 1930-1935 | p |
| Ouimet, J.W. | 1918-1920 | v | St-Pierre, Hormisdas | 1926-1927 | p |
| Paquette, Claude | 1987-1991 | v | St-Pierre, Hormisdas 2e fév | 1928-1942 | p |
| Patrie(y), Napoléon | 1906-1914 | | St-Pierre, Hormisdas 3e | 1946-1952 avril | p |
| Patry, Léopold | 1954-1965 mars | p | St-Pierre, Hormisdas | avril 1952-1954 | p |
| Patry, Henri | 1937 (?) -1957 | v | Tessier, Hyacinthe père | 1896-1901 | |
| Patry, Johanne | 1990 (mai)-1991 | v | Tessier, Hyacinthe, père | 1886-1887 | |
| Patry, Ronald | 1961-1962 | v | Thompson, William | 1977-1978 | |
| Patry, Yvan | 1985-1986 | p | Trépanier, René | 1949-1960 | |
| Patry, Yvan | 1987- + | p | Trépanier, Louis | 1879-1883 | |
| Pérrillard, Joseph | 1920-1921 | v | Trottier, Gaétan | 1981-1984 déc | p |
| Pominville, Benoît | 1936-1949 | v | Turcot, Vianney | 1961 | |
| Pominville, Florent | 1962-1963 | v | Varin, Eustache | 1922-1923 | p |
| Pominville, Georges | 1954-1957 | v | Varin, Eustache 3e fois | 1939-1942 (4) | p |
| Pominville, Joseph | 1924-1925 sept | p | Varin, Eustache 2e fois | 1931-1932 (2) | p |
| Pominville, Maxime | 1902-1904 | | | | |
| Pominville, Maxime | 1917-1918 | | | | |
| Pominville, Maxime | 1928-1933 | v | | | |
| Pominville, Maxime | 1918-1919 | p | | | |
| Pominville, Michel | 1979-1980 | p | | | |
| Pominville, Michel | 1981-1986 | p | | | |
| Pominville, Noël | 1948-1952 mai | p | | | |
| Pominville, Noël | 1961-1973 | avril p | | | |
| Pominville, Noël | 1977-1979 | mars p | | | |
| Proulx, Armand 2e fois | 1925-1928 | p | | | |
| Proulx, Armand 3e fois | 1932-1935 | p | | | |
| Proulx, Armand 4e fois | 1939-1940 août | p | | | |
| Proulx, Edmond | 1941-1956 | v | | | |
| Proulx, Armand | 1918 | | | | |
| Proulx, Armand | 1918-1921 | p | | | |
| Proulx, Edmond | 1929-1932 | v | | | |
| Proulx, Gaston | 1979- + | v | | | |

Recherchiste: P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

Salle des assemblées

Où avaient lieu les assemblées du Conseil?

Elles eurent lieu la première année à l'école du rang Ste-Sophie, le 28 juin 1918. Cette école a existé jusque vers les années 1945. Elle fut démolie mais reconstruite à deux étages. Dans les années 1960, elle fut achetée par la municipalité Paroisse d'Oka et revendue quelques années après. Il y eut peu d'assemblées dans ce local. Cette maison est située au 174, Ste Sophie. (voir photo)

Le 3 février 1919, on loue la salle de Aldéric Dufresne (voir photo) pour \$15.00 à condition de ne pas fumer.

Ensuite, on demande d'aller au village et on loue pour \$25.00 une salle chez Zéphir Laberge pour les années 1920, 21 et 22. (voir photo)

En 1923 et 1924, ce sera chez J.B. Lafleur et au prix de \$25.00. (voir photo)

De 1925 à 1929, on siège chez Eusèbe Trépanier et au prix de \$25.00 et \$30.00. (voir photo)

De 1930 à 1943, ce sera chez Alfred Masson pour \$30.00. (Note du recherchiste, il est bien écrit pour chaque année Alfred et non Arthur).

Puis, ils iront chez Hormidas Laurin à partir de 1944. Le prix sera de \$30.00, puis \$35.00 en 1945, \$40.00 en 1946, \$60.00 en 1959 et 1961 c'est \$100.00. Pour ces derniers locataires, c'est la même maison. (voir photo)

En 1971, nous lisons ceci dans les Minutes: *Les assemblées mensuelles auront lieu le 1er jeudi du mois à 8.30 p.m. à l'École Ste-Marguerite-du-Lac dans le Village d'Oka en vertu de l'article 112 C.M..* La municipalité Village d'Oka siégeait au même endroit.

Ensuite, on ira à l'École secondaire d'Oka. Puis ce sera la Maison Bédard et enfin la Maison Lévesque, lieu actuel de la Maison Municipale.

Le bureau de la Municipalité était chez le secrétaire. Il y eut peu de secrétaire:
M. J.A. Chaurette, 28 juin 1918-1919;
M. François Harbour de 1920 à juin 1966;
Jean Perron du 9 juin 1966 au 11 février 1967;
Léna Perron du 11 février 1967 au 26 avril 1967.
Depuis le 26 avril 1967, c'est M. Jean-Pierre

Quevillon qui se dévoue au secrétariat de la Municipalité. Il est secondé par Mme Monique Dagenais et aussi Mme Lyne Lecavalier.

Les employés municipaux

Nous avons parlé des personnes qui travaillent dans le bureau de la Municipalité, mais il ne faut pas oublier ceux qui se dévouent à l'entretien de la Municipalité. Il faut nommer en premier lieu M. Eddy Proulx, inspecteur municipal. Il est secondé par MM. Normand Lauzon et Alain Théorêt.

Nous tenons à remercier ces personnes qui font aussi marcher la Municipalité et ils doivent avoir une part dans cette célébration du 75e anniversaire de la Municipalité Paroisse d'Oka.

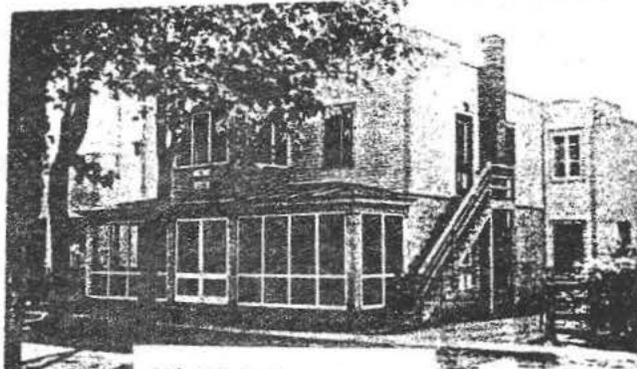
Voici maintenant les photos des maisons qui ont servi de lieux d'assemblées.



L'école No 1, chemin Sainte Sophie



Aldéric Dufresne



Zéphir Laberge



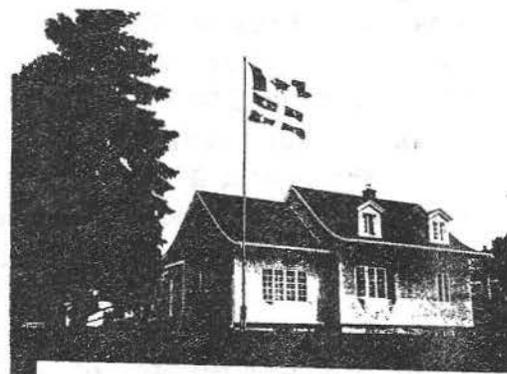
J.B. Lafleur
(Cette maison vient d'être démolie)



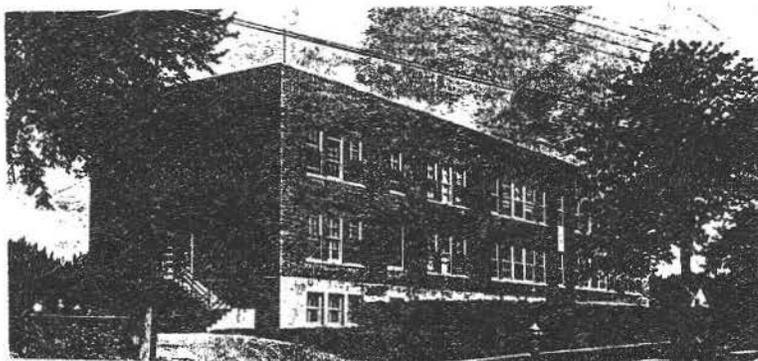
Maison Bédard



Eusèbe Trépanier, Alfred Masson et Hormidas Laurin



Maison Lévesque



École Ste-Marguerite-du-Lac



École secondaire d'Oka
(autrefois Institut Agricole d'Oka)

En honneur du P. Louis-Marie Lalonde, o.c.s.o.

Le gouvernement de la province de Québec a voulu reconnaître les mérites de l'éminent botaniste que fut le R.P. Louis-Marie (Lalonde) et les services qu'il a rendus à la science canadienne française en donnant ce nom à une "RÉSERVE ÉCOLOGIQUE DU PÈRE LOUIS-MARIE" de façon « ... à préserver de façon intégrale et permanente une parcelle de territoire représentative des écosystèmes de la région géographique des vallées de l'OUTAOUAIS, de la GATINEAU et de la LIÈVRE ... » (Fin de la citation tirée de La gazette officielle du Québec - 26 mai 1993 - 125e année No 22.

Le Père Louis-Marie (professeur Lalonde, Ph. D. de l'Université d'Harvard) fut professeur de botanique et de génétique à l'Institut agronomique d'Oka dirigée par les Rév. Pères Trappistes de La Trappe d'Oka.

Renseignements fournis par M. Roger Van den Hende, ancien collaborateur du P. Louis-Marie Lalonde.

Dans le cadre du 75e anniversaire de la Paroisse d'Oka

SOUPER RETROUVAILLES ET FESTIVITÉS A L'HONNEUR!!!

Dans le cadre du lancement officiel des Fêtes entourant le 75e anniversaire de la Paroisse d'Oka, on donnait le 1er mai dernier un souper retrouvailles en l'honneur des anciens maires qui ont marqué chacun à leur façon la petite histoire de cette municipalité. Réunis pour l'occasion Au Boisé des Bisons, les anciens maires MM. Jacques Fournier (1979-1980) et Michel Pominville (1981-1986) ont ainsi répondu à l'invitation du maire actuel, Monsieur Yvan Patry, pour donner le coup d'envoi aux festivités qui commémoreront le 75e anniversaire de fondation de la Paroisse d'Oka.

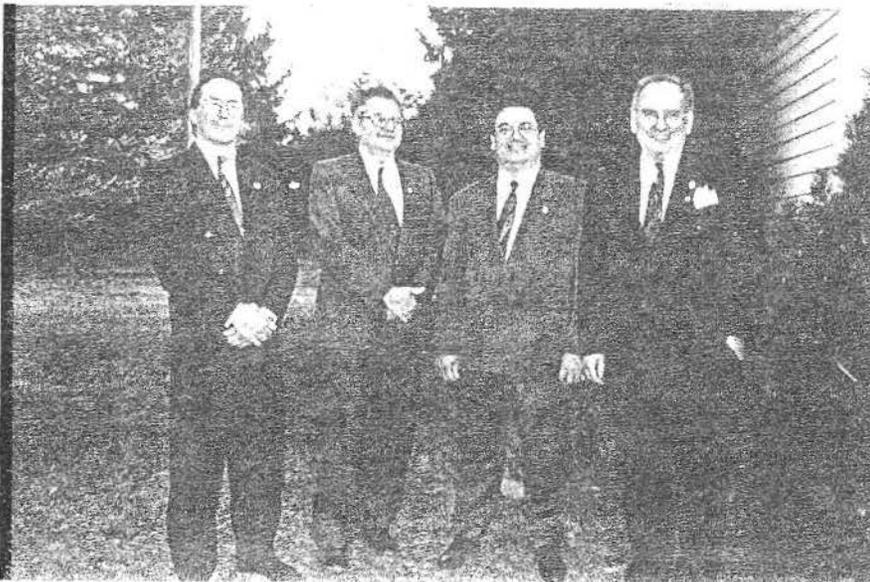
Entourés du député provincial de Deux-Montagnes, Monsieur Jean-Guy Bergeron, et des membres du conseil municipal, le maire Patry a profité de l'occasion pour saluer et rendre hommage à tous ses prédécesseurs qui ont occupé la mairie depuis les débuts de la municipalité tout en soulignant leurs rôles de bâtisseurs dans le développement de celle-ci en ce qui concerne sa qualité de vie exceptionnelle. Leur contribution personnelle n'est pas étrangère au fait que la Paroisse d'Oka a su garder son côté pittoresque tout en modernisant ses infrastructures.

Pour la circonstance, le maire Patry a invité tous ses concitoyens à participer aux différentes activités qui s'étaleront de mai à octobre prochain pour fraterniser et consolider les liens qui les unissent. C'est pourquoi on donnera une grande Fête d'époque le 30 mai prochain avec au programme une messe d'époque, un brunch, la bénédiction des moissons, des expositions de voitures anciennes et de photographies anciennes; tout cela avec des participants vêtus de costumes d'époque. Et, la journée du 5 juillet sera consacrée exclusivement à la Fête des Enfants qui pourront alors participer à des jeux tout en se faisant offrir un lunch en plus de maquilleurs et d'un invité spécial! Le 21 août laissera place à une grande Fête Champêtre avec une épluchette de blé d'inde monstre, accompagnée de danses et d'un immense feu de joie! Le 16 octobre, la population pourra assister à un bien-cuit du maire Yvan Patry au profit de la Fabrique de la Paroisse d'Oka! Tout un programme en perspective...

De plus, le maire Patry a également annoncé que la photo de chacun des maires qui ont présidé à la destinée de la Paroisse d'Oka figurera à l'entrée de la Maison municipale en reconnaissance de leurs loyaux services. On a aussi informé le public invité que la municipalité produira un livret-souvenir pour commémorer l'événement et qui sera distribué gratuitement à tous ses résidents.

Dans son allocution, le maire a dit souhaiter que toutes les activités organisées dans le cadre des Fêtes du 75e anniversaire de la Paroisse d'Oka créeront dans la communauté un véritable sentiment d'appartenance ainsi qu'un sentiment de fierté que chacun des citoyens et citoyennes pourront afficher à leur façon! Les Fêtes du 75e, une fête à l'image de ceux et celles qui l'habitent!!!

Comité organisateur des Fêtes du 75e



M. Michel Pominville: ancien maire de la Paroisse d'Oka
 M. Jacques Fournier: ancien maire de la Paroisse d'Oka
 M. Yvan Patry: maire actuel de la Paroisse d'Oka
 M. Jean-Guy Bergeron: Député de Deux-Montagnes

Au Boisé des Bisons le 1er mai 1993



LA "FÊTE D'ÉPOQUE"

Dans le cadre des Fêtes du 75e de la Paroisse d'Oka

UN SUCCES ÉCLATANT POUR "LA FÊTE D'ÉPOQUE"!!!...

C'est dans le cadre des Fêtes du 75e anniversaire de la Paroisse d'Oka qu'avait lieu le 30 mai dernier la grande "Fête D'ÉPOQUE" où costumes, bénédiction défilé, brunch et expositions étaient à l'honneur! Près de 300 personnes ont participé à cet événement dont le député provincial Jean-Guy Bergeron, la représentante de la député d'Argenteuil-Papineau Lise Bourgault, Madame Françoise Monette, le préfet de la MRC Deux-Montagnes et maire de Saint-Eustache, M. Jean Prévost, les maires du Village d'Oka, M. Jean Ouellette et de Pointe-Calumet, M. André Soucy, ainsi que bon nombre de maires qui ont écrit la petite histoire de la Paroisse d'Oka.

CHANTS GRÉGORIENS ET DÉFILÉ D'ÉPOQUE!

La "Fête D'ÉPOQUE" a commencé par une messe célébrée à l'ancienne avec des chants grégoriens et présidé par le curé de la paroisse de L'Annonciation, M. Claude Grenier. Un ambiance rappelant le bon vieux temps régnait à l'intérieur de l'église car plusieurs paroissiens et paroissiennes s'étaient costumés en vêtement du début du siècle. Comme à une époque pas si lointaine, le curé a procédé à la traditionnelle bénédiction des moissons. Après la cérémonie dominicale, un défilé de voitures anciennes s'est engagé, ayant à leur tête le député Bergeron et le maire Yvan Patry accompagnés de leurs épouses, pour se rendre à la maison municipale où se tiennent les délibérations des séances du conseil municipal. Ce défilé d'un autre âge avait je ne sais quoi de chaleureux et de nostalgique à la fois!

BÉNÉDICTION, DÉVOILEMENT ET BRUNCH!

Après avoir souhaité la bienvenue, le maire Patry a invité le curé Grenier à procéder à la non moins traditionnelle bénédiction de la nouvelle salle du conseil. Par la suite, M. Patry a procédé d'une façon solennelle au dévoilement officiel du tout nouveau drapeau de la municipalité. C'est alors qu'il a convié tous les gens présents à offrir un toast au bon déroulement des Fêtes du 75e et tout en souhaitant un avenir à la fois heureux et prometteur pour toute la Paroisse d'Oka! On invita ensuite les heureux convives à un brunch conçu exclusivement pour l'occasion: muffins, croissants et baguettes d'Au Pain Croûté d'Oka; fromage cheddar et d'Oka, confiture, jus de pommes naturel, cretons et pâtés de campagne de la Trappe d'OKa; pâtés de faisan et saucisses de faisan aux fines herbes de la Ferme Avicole; sirop d'érable de M. Harold Varin et de M. Luc Lemire ainsi que le délicieux cidre mousseux de fabrication artisanale du Verger du Parc!

DISCOURS, PHOTOS ET EXPOSITIONS!

Premier à prendre la parole, le maire Yvan Patry a tenu à souligner l'influence qu'avait exercé son père Henri sur sa vocation municipale; il lui a donné "le goût de la politique"! Agé maintenant de 93 ans, Henri Patry a comblé les postes de conseiller municipal pendant vingt et un ans et de président de la Commission scolaire d'Oka pendant vingt-huit ans! De plus, le maire n'a pas manqué l'occasion pour rendre hommage à tous les anciens maires et conseillers ainsi qu'à son équipe actuelle. Il faut dire que la municipalité de la Paroisse d'Oka a vu passer onze maires depuis M. Maxime Pominville, devenu maire-fondateur le 28 mai 1918!

Sont venus par la suite à la tribune Madame Françoise Monette, représentante de la députée Lise Bourgault, venue remettre à la municipalité un certificat de félicitation, le député provincial de Deux-Montagnes, M. Jean-Guy Bergeron, qui a transmis un message du premier ministre Robert Bourassa reconnaissant la persévérance et l'attachement des citoyens d'Oka pour leur coin de pays et tout en saluant chez eux "le témoignage de la vivacité du peuple québécois", le préfet de la MRC et maire de Saint-Eustache, M. Jean Prévost, ainsi que l'ex-maire Noël Pominville qui est venu rappeler quelques événements importants de la petite histoire de la Paroisse d'Oka.

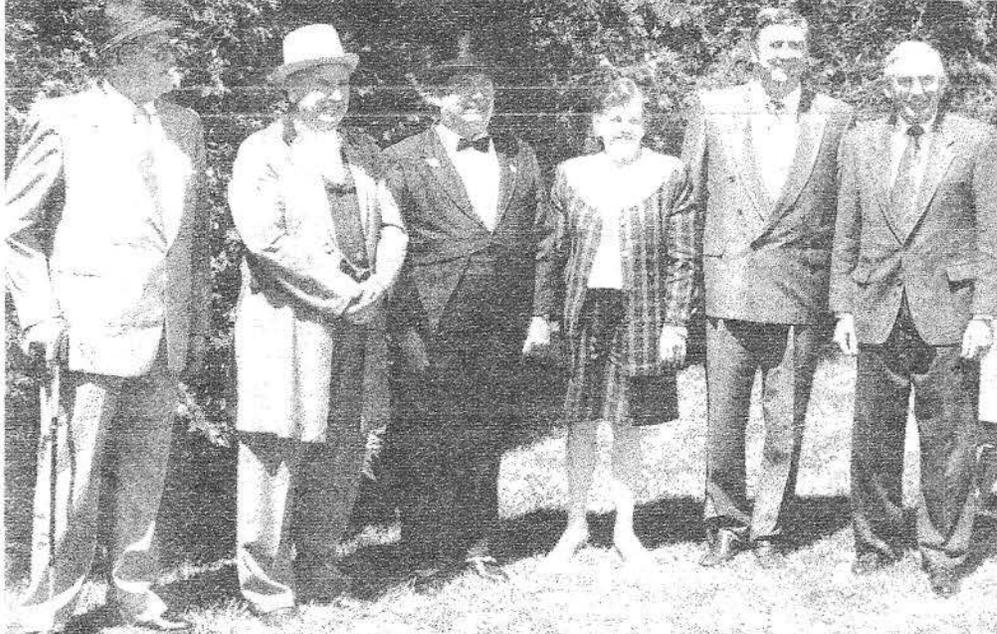
Par la suite, le maire Patry a procédé, à la maison municipale, au dévoilement officiel des photographies des onze maires qui ont chacun écrit à leur façon une page d'histoire de cette municipalité. Suite à cette cérémonie, le maire a invité le public à visiter les deux expositions, dont l'une d'anciennes photos retraçant les premiers pas de cette municipalité, et l'autre, de rutilantes voitures d'époque! Les collections photographiques provenaient de Germain Beauchamp et Fille, de l'Abbaye de la Trappe d'Oka ainsi que de certains paroissiens. Nul besoin de vous dire que plusieurs des invités se sont remémorés d'heureux souvenirs pour l'occasion. Aux dires de plusieurs, ce retour au passé leur a procuré un plaisir inoubliable et, un brin de nostalgie bien compréhensible. Ainsi, cette "Fête D'ÉPOQUE" a remporté un vif succès auprès de la population qui compte bien participer aux autres activités qui se dérouleront au cours de l'été dans le cadre des Fêtes du 75e anniversaire de fondation de la municipalité de la Paroisse d'Oka!

Comité Organisateur des Fêtes du 75e



Sur le perron de l'Église L'Annonciation à Oka pour Fête d'Époque.

30 mai 1993



M. Noël Pominville:
Ex-maire Paroisse d'Oka
M. Jean-Guy Bergeron:
Député de Deux-Montagnes
M. Yvan Patry:
Maire de la Paroisse d'Oka
Mme Françoise Monette:
Représentante de Mme Lise Bourgault
Député d'Argenteuil-Papineau
M. Jean Prévost:
Préfet de MRC Deux-Montagnes
M. Jean Ouellette:
Maire du Village d'Oka



Dévoilement des photos de tous les maires de la Paroisse d'Oka:

Haut: Maxime Pominville,

Glorifie Joannette,
Joseph Dagenais,
Hervé Husereau

Milieu: Elionel Lefebvre,
Hormisdas St-Pierre,
Joseph-Élie Masson,
Noël Pominville

Bas: Léopold St-Aubin,
Jacques Fournier,
Michel Pominville,
Yvan Patry

M. le maire Yvan Patry montre les photos au conseiller Yves Renaud.

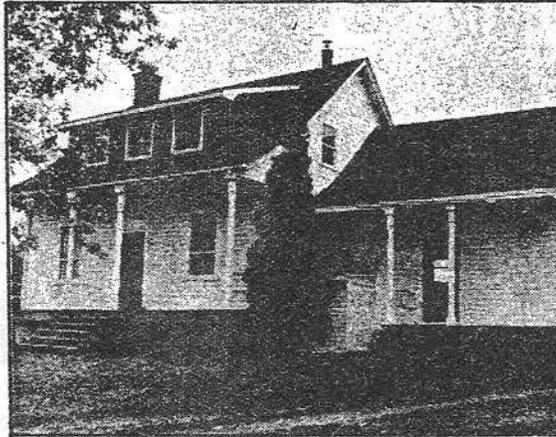
In extremis

La maison Bédard est sauvée de la démolition

Benoît Bilodeau

OKA (paroisse) - Sauvée in extremis de la démolition et du déménagement, la maison Bédard qui date du temps de la Seigneurie des Deux-Montagnes, et la grange voisine, situées sur le Chemin Oka, non loin de l'entrée du parc Paul-Sauvé, seront louées à la municipalité de la paroisse d'Oka à un prix symbolique.

Ce volte-face du ministère des Travaux publics et Approvisionnements, annoncé par le député de Deux-Montagnes, M. Pierre de Bellefeuille, la semaine dernière, fait suite aux nombreuses représentations du conseil municipal de la paroisse d'Oka et tout spécialement du maire Michel Pominville et du conseiller Michel Goyer désireux de garder intact ce bâti-



ment.

Rappelons que des appels d'offres avaient été faits dernièrement par le ministère des Travaux publics et Approvisionnement afin de procéder à la vente pour démolition ou déménagement des maisons Bédard et Brunet ainsi que des bâtiments de ferme adjacents.

Toutefois, tel que demandé par une résolution adoptée le 3

octobre dernier, le gouvernement du Québec décidait de reviser sa position et de répondre favorablement aux désirs des élus de la paroisse d'Oka.

Le prix de location sera symbolique (1\$ par année). Toutefois, la municipalité devra entretenir les bâtiments et les utiliser à des fins communautaires, publiques ou municipales.

Quant à la maison Brunet et la grange voisine, moins chanceuses, l'appel d'offre, qui se termine le 20 octobre, demeure en vigueur dans leur cas. L'état avancé de détérioration de ces deux bâtiments ne permet pas, semble-t-il, d'envisager d'autres solutions.

Interrogé sur l'utilisation future de la maison Bédard, que la garderie "Fleur de pommier" voulait à une certaine époque pour s'y établir, le conseiller Michel Goyer a révélé qu'elle vraisemblablement utilisée à des fins communautaires. Le Comité de loisirs de la paroisse, qui est en voie de formation, y aurait des locaux.

D'autres groupes communautaires, culturels et sportifs pourraient également profiter de l'acquisition de la maison Bédard par la paroisse d'Oka.

L'HEBDO REGIONAL, mardi le 18 octobre 1983 Page 13

Archives: Noël Pominville

Quelques notes historiques sur la Maison Bédard

Pour avoir plus de détails sur cette maison, il faut recourir à l'Okami: Volume IV No 2 juin 1989, pp. 25-27.

L'histoire de la maison remonte approximativement à l'année 1824. Au départ, Pierre Dicher, fils de Louis et de Suzanne Lorrain, épousa Cécile Visse, fille de Julien Visse. À la mort de ce dernier et par le mariage qu'il avait contracté avec sa fille, il hérita d'environ 200 arpents de terre entre la montagne du Calvaire et le Lac des Deux-Montagnes.

Deux de ses fils se partagèrent cette terre qui fut reprise par le Séminaire. La première ferme y fut bâtie en 1824 sous le nom de Ferme Saint-François Régis et devint, en 1925, Ferme Bédard,

car le propriétaire était Alphonse Bédard. En 1983, alors propriété du Parc Paul-Sauvé et devant être démolie, elle fut achetée par la Municipalité Paroisse d'Oka.

Le premier fermier fut Jean-Baptiste Lacroix dit Langevin petit-fils de Pierre Dicher. Puis son fils Ismaël jusqu'en 1868. Ensuite ce fut Anselme Dubois de 1869 à 1884. En 1885, c'est Léon Lesage jusqu'en 1911. Alors le fils d'Ismaël, Joseph l'a reprise jusqu'en 1925 qu'il cède alors à l'un de ses gendres Alphonse Bédard. Celui-ci fut le dernier occupant.

Recherches: André de Pagès

La paroisse d'Oka devient propriétaire de son hôtel de ville

Hebdo Régional, mardi le 18 octobre 1983 page 8

Benoît Bilodeau

OKA (paroisse) - Pour approximativement 350\$, soit l'équivalent des frais de la vente, la municipalité de la paroisse d'Oka deviendra sous peu propriétaire de l'actuelle maison Lévesque, située sur le Chemin Oka, connue également sous le nom de Maison Municipale.

C'est en présence de Michel Pominville, maire de la paroisse, et des conseillers Michel Goyer, Luc Husereau et Guy Masson, à la Maison Municipale même, que M. Pierre de Bellefeuille, député de Bellefeuille, a annoncé l'intention du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche Guy Chevrette d'offrir le bâtiment à la paroisse d'Oka.

La transaction mettra fin à un bail de 10 ans qu'avait signé la municipalité, en 1980, pour faire de cette maison son hôtel de ville.

C'est à la suite de la volonté des représentants municipaux de vouloir acquérir la maison, alors que le gouvernement du Québec se proposait plutôt de la vendre pour fin de démolition ou de déménagement, que le ministre Chevrette a décidé d'acquiescer à cette requête, formulée lors de l'audience publique tenue en décembre dernier par le ministre.

Maison Lévesque

Voici les propriétaires de cette maison:

1. Famille Hermas Guindon
2. Famille Germain Bédard
3. Famille Dr François Lévesque, m.v.
4. Ministère du Loisir, Chasse et Pêche
5. Municipalité Paroisse d'Oka depuis 1980.

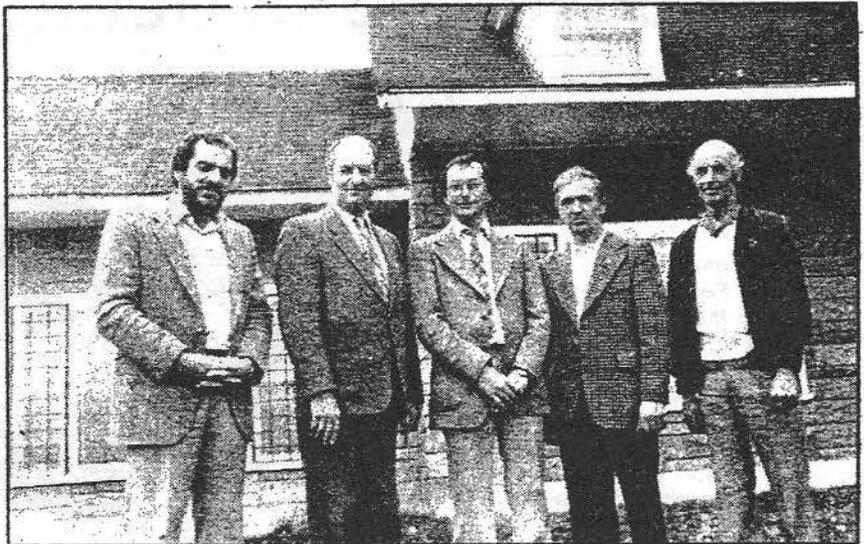
Comme sa voisine, la maison Bédard, elle fut construite vers les années 1850.

sur la nouvelle vocation du Parc Paul-Sauvé, et d'offrir à la paroisse la maison et le terrain, approximativement 100m x 100m, sur lequel elle est construite.

La Maison Municipale poursuivra la même vocation et continuera donc de servir d'hôtel de ville aux citoyens de la municipalité de la paroisse d'Oka. C'était d'ailleurs l'un des engagements auquel la paroisse est tenu de conformer.

La transaction sera officialisée d'ici quelques semaines alors qu'on procédera au transfert des titres de propriété. Actuellement, le ministère des Travaux publics et Approvisionnements procède à l'arpentage du terrain.

Mentionnons, finalement, que les conditions de la vente permettent au gouvernement du Québec d'être un acheteur privilégié dans le cas où la municipalité désirerait, plus tard, se départir de la maison.



(photo Benoît Bilodeau)

Le conseiller Michel Goyer, le député Pierre de Bellefeuille, le maire Michel Pominville, et les conseillers Luc Husereau et Guy Masson posent devant la Maison Municipale que la paroisse d'Oka vient d'acquérir.

Archives: Noël Pominville



Ce panneau que l'on voit, près du chemin qui conduit à la Maison municipale de la Paroisse d'Oka, est l'oeuvre de M. André de Pagès. Félicitations!

**Photos des membres du Conseil municipal en 1993
avec la date d'entrée en fonction**

| | | | | |
|------------|---|--|---|---|
| |  |  |  | |
| avril 1974 | Paul Clément | Yvan Patry, maire | Jean Dagenais | 1983 |
| |  |  |  |  |
| | Diane Désormeaux | Richard Lemire | Luc Lemire | Yves Renaud |
| 1987 | 1987 | Conseiller 1985-1986 Maire 1987 | 1988 | 1988 |

Au centre de la page, voici la photo de M. Jean-Pierre Quevillon secrétaire-trésorier depuis le 25 avril 1967.

Il se trouve donc placé entre les membres du Conseil actuel et les anciens maires sous la juridiction desquels il a travaillé. Ils sont tous vivants.



En cette année jubilaire, il mérite un hommage spécial.

Merci à M. Quevillon pour son beau travail.

Voici maintenant les photos des anciens maires encore vivants.



Noël Pomerville
conseiller: 1948-mai 1952
maire: 1961-1973 avril
1977-1979 mars



Léopold St-Aubin
conseiller 1969-22 avril 1973
maire: 22 avril 1973-1976



Jacques Fournier
conseiller: février 1978-mars 1979
maire: mars 1979-1980



Michel Pomerville
conseiller: 1979-1981
maire: 1981-1986

LES MAIRES SE SOUVIENNENT ... Noël Pominville

La Concorde, mardi 11 septembre 1979, pp.3-4

OKA-Samedi 1er septembre dernier, après avoir visité la paroisse et le village d'Oka, les maires du Conseil de comté et leurs invités se sont rendus chez M. Noël Pominville, ancien maire de la paroisse d'Oka. Les maires ont voulu souligner, par une petite fête, le départ de M. Pominville comme maire de la paroisse qui a servi ses concitoyens pendant une quinzaine d'années. Les deux maires d'Oka, MM. Jean Ouellette, du village et Jacques Fournier, de la paroisse, ont demandé à M. et Mme Pominville de signer leur livre d'or respectif. M. Fournier, successeur de M. Pominville à la mairie, a agi comme maître de cérémonie.

par Rémi BINETTE

Fêter un couple

M. Fournier s'est ainsi exprimé. "La coutume de visiter nos municipalités respectives semble prendre de l'ampleur. Déjà, parmi les sept municipalités du Conseil de comté des Deux-Montagnes, Saint-Colomban, Saint-Joseph-du-Lac et les deux Oka auront eu la chance et l'honneur de devenir les hôtes des élus municipaux, de leurs conjoints et de certains des membres de leur personnel.

Vous avez eu une bien courte visite d'Oka village et d'Oka paroisse, comme on les appelle familièrement chez nous. Vous avez pu, tout au plus, découvrir quelques lieux historiques, entrevoir quelques entreprises et saluer quelques résidents. L'objet de cette visite n'était pas de vous vendre un lot et de vous forcer à vous établir par ici. Non, c'était plutôt de vous faire sentir une présence locale enracinée ici depuis quelques siècles, faisant ainsi de notre patrimoine local l'un des plus vieux et des plus anciens du Canada.

Au nom du maire Jean Ouellette et en mon nom personnel, soyez donc les bienvenus à Oka. Revenez ici souvent, vous y serez toujours bien accueillis.

La cérémonie d'aujourd'hui, rehaussée par la présence de tant de dignitaires, se veut également une occasion de remercier nos institutions, nos entreprises, nos commerces d'avoir choisi Oka pour s'y installer, s'y développer et y vivre, mais aussi nos résidents, agriculteurs, commerçants, ouvriers, professionnels, religieux, hommes et femmes, issus de tous les milieux. La qualité de la vie à Oka doit continuer à s'affirmer afin que pour longtemps encore il y fasse bon vivre.

Pourquoi, maintenant, être assemblés au pied d'un mât, sur une ferme en pleine exploitation, face à des horizons variés, colorés, champêtres en un mot? L'agréable raison, c'est d'y fêter un couple, M. et Mme Noël Pominville. Un couple parce que la vie municipale exige des deux membres une acceptation de la charge. Je n'invente rien, je ne fais que répéter les propos de Noël Pominville lors d'un souper collectif au Club de golf d'Oka l'an passé où il parlait des veuves ou veufs de la municipalité. Lorsque l'un des conjoints accepte la charge de conseiller ou de maire, c'est le couple qui s'embarque dans une galère et le couple doit ramer. L'exigence de la tâche retombe toujours sur le couple et si, à l'occasion, il y a des compensations, il y a, par contre, pour l'un des deux, pas mal de veillées à jaser seule, à s'ennuyer.

Merci donc, en premier lieu, à Mme Pominville, d'avoir pu secondar votre mari aussi longtemps et en signe de reconnaissance, recevez ce petit cadeau que nous vous offrons." A ce moment, M. Fournier a invité son épouse Gertrude à remettre le cadeau-souvenir à Mme Pomin-

ville. Et il a poursuivi sa présentation. "Merci ensuite au grand Noël, comme on l'appelle encore dans la Côte Rouge ou le rang de l'Annonciation. A un grand homme, on a pensé offrir un grand cadeau: un mât. N'ayant pu trouver une boîte de quarante pieds de longueur pour l'envelopper, nous avons pensé le planter dans ce sol agricole, sa propriété personnelle. Pour parer ce mât, voici deux drapeaux."

M. Jean-Pierre Quevillon, secrétaire-trésorier de la paroisse d'Oka, a remis le fleur-delysé à M. Pominville, pendant que M. le conseiller Jean-Louis Binette, qui siège depuis vingt-huit ans à la paroisse, a offert l'unifolié. Mais, avant que MM. les conseillers Luc Huserau et Guy Masson ne soient invités à hisser les drapeaux, M. Pominville, gardant toujours son franc parler, a demandé qu'on plaçât l'unifolié en premier.

"M. Pominville, de continuer le maire de la paroisse d'Oka, les conseillers, le personnel et le maire de la paroisse d'Oka vous offrent ce mât, vous invitent également à y hisser les drapeaux. Fabriqué en cèdre de chez nous et en pin de Colombie, il symbolise peut-être une dimension personnelle de Noël Pominville. Enfin, si quelqu'un avait des vœux à offrir à M. Pominville, je les inviterais à le faire après Jean Ouellette et Jacques Surprenant.

Des hommages

Le maire du village d'Oka, M. Jean Ouellette, a présenté ses félicitations à M. Pominville et a ensuite offert sa collaboration à M. Fournier, maire de la paroisse. Puis, il a terminé en disant qu'il était important de souligner quinze ans comme maire et comme préfet. Immédiatement après, le préfet du Conseil de comté, M. Jacques Surprenant, maire de Saint-Colomban, a dit quelques mots afin de souligner la propriété qui règne dans les

propriétés des deux municipalités d'Oka. Il a terminé en félicitant les deux conseils municipaux qui conservent ainsi l'environnement naturel.

Invité aussi à prendre la parole, le curé d'Oka, le Père Lachapelle, a dit que le fait de bénir le mât ne relevait pas du fétichisme. Ce geste devenait une façon d'exprimer les merveilles du Seigneur. Ainsi, pendant quinze ans, les citoyens ont reçu de grands bienfaits. M. Pominville a été le symbole du dévouement désintéressé, a conclu le pasteur d'Oka.

Au nom de la Caisse populaire d'Oka où M. Pominville a oeuvré, le Dr Claude Vézina a souligné aussi le dévouement de l'ex-maire de la paroisse d'Oka et a conclu en disant que les sociétaires garderont un souvenir ineffaçable de M. Pominville. M. Francis Fox, député fédéral de Blainville-Deux-Montagnes et ami personnel de M. Pominville, a tenu à participer à cette fête avec son épouse. Comme il se devait, M. Pominville a fourni son opinion. Un petit détail: comme le représentant de LA CONCORDE lui demandait son texte à la fin de son allocution, M. Pominville lui a remis immédiatement une copie déjà préparée pour la presse. Cette façon d'agir montre jusqu'à quel point l'ex-maire d'Oka a toujours travaillé avec méthode et efficacité. M. Pominville

"Aujourd'hui marquera un jour mémorable dans ma vie. Vous voir réunis chez moi m'émotionne au plus haut point.

Le geste que vous posez en m'offrant ce mât me va droit au cœur.

Comme Jacques Cartier planta la croix à Gaspé, Maisonneuve celle du Mont-Royal, vous, vous plantez sur la terre d'Oka un symbole physique de possession...



M. Noël Pominville signe les livres d'or de la paroisse et du village d'Oka, en présence de son épouse et des deux maires d'Oka, MM. Jacques Fournier et Jean Ouellette.
(Photo LA CONCORDE par Sylvain-H. Boileau)

Il portera fièrement notre emblème canadien, non moins fièrement notre drapeau du Québec et peut-être un jour aurons-nous notre emblème du comté et notre emblème paroissial.

Oui, mes chers amis, je suis fier d'être Canadien, Canadien français du

Québec, citoyen du comté de Deux-Montagnes et de la belle paroisse d'Oka partie rurale.

Oka paroisse formée d'une partie de la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes qui fut octroyée autrefois aux Sieurs de Saint-Sulpice.

Je suis fier d'avoir comme voisins Les Révérends Pères Trapapistes, les Révérends Frères de l'Institution Chrétienne et vous tous citoyens d'Oka.

Je ne sais quel auteur a dit: "Les hommes passent mais seules leurs oeuvres survivent".

Oui j'ai passé, pendant plusieurs années, à différentes charges publiques. Je n'ai peut-être pas fait de merveilles, mais je me suis efforcé de faire dans les circonstances de mon mieux.

J'ai passé et aujourd'hui à la veille de ma sixième décennie, je laisse à regret à d'autres plus jeunes, ce devoir social de vie publique.

Avant d'être classé "vieux jeu" et voulant

jouer quelque peu des jours qu'ils me restent, j'ai pensé à une juste retraite.

Messieurs, le geste que vous avez posé m'a réjoui et je me dis "mission accomplie" témoignage apprécié... et je fais mienne la devise du Québec: "JE ME SOUVIENS".

Je me souviendrai longtemps de ces merveilleuses années où dans l'enthousiasme de la force de l'âge, entouré d'hommes de bonne volonté, nous donnions le meilleur de nous-mêmes au service de la collectivité.

Combien de choses se sont écoulées pendant ces quelque vingt ans.

De municipalités rurales, de comté rural, l'urbanisation nous a envahis.

Les mines déjà implantées à Oka se développent. Il y a des emplois. Il y a aussi la tolérance gouvernementale. Des problèmes surgissent, mais à ce moment on ne pouvait les appréhender.

L'aéroport de Mirabel naîtra et dès 1969, nous assisterons à l'expropriation d'une partie importante du comté.

Le Conseil de comté se verra amputer d'un nombre important de municipalités par la création de la ville de Mirabel. Les agriculteurs ébranlés par ces changements subis se désintéresseront énormément de leur vocation.

Les terres seront laissées à elles-mêmes.

Ces retombées subites étourdissent les habitants.

Tout le monde se croit riche avec un quelque \$100,000 mais l'inflation se chargera de remener la population rurale à la raison.

Depuis ma tendre jeunesse, alors que l'agriculteur vendait son lait à \$0.50 ou \$0.75 du 100 livres, le journalier gagnait \$1.50 par jour ou \$9 par semaine de 60 heures s'il vous plaît, et qu'une ferme se vendait quelque \$8,000 à \$10,000 (je parle de 1935) il est passé beaucoup d'eau au quai d'Oka.

Il y eut la deuxième guerre mondiale 39-45 alors que se fit la montée des prix et notamment celui des denrées alimentaires.

Nous avons même connu le rationnement des denrées aussi essentielles que le beurre, la viande, le sucre et même l'essence.

Nous, citoyens canadiens, agriculteurs, il nous fallait produire, exporter, pour nourrir l'allié...

L'arme la plus utile en tout temps c'est vous, agriculteurs, qui la détenez.

Vous avez la nation toute entière à vote merci. Vous la tenez par le ventre, par la ceinture.

C'est donc pourquoi je suis en accord avec le gouvernement actuel en ce qui concerne le zonage agricole même si ça peut changer énormément dans une succession.

Mais mon rêve se réalise soit de voir l'agriculture rayonner à nouveau dans la paroisse. Pour ceci, je suis prêt à bien des sacrifices.

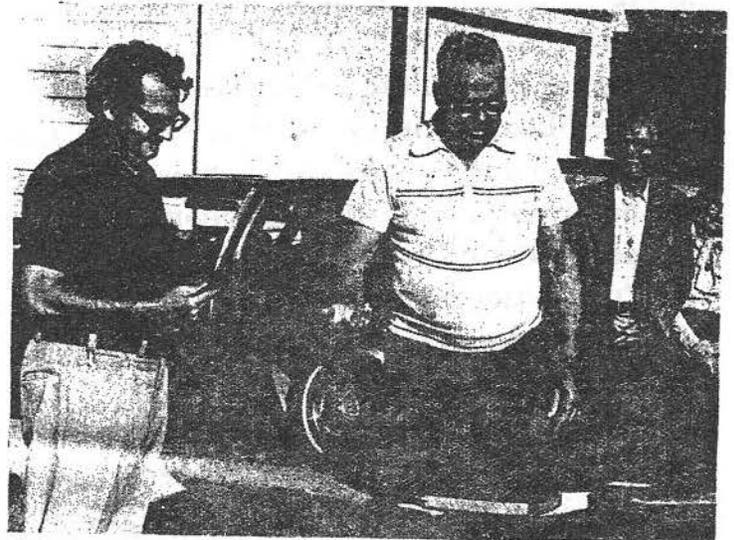
Mes chers amis, tous les jours qui me restent à vivre et chaque fois que je jetterai un regard à l'extérieur de ma résidence, je revivrai en pensée ces douces années de notre jeunesse hélas écoulées... passées en votre agréable compagnie.

Je cherche dans mon esprit un mot qui traduirait les sentiments qui m'assaillent.

Je n'en trouve qu'un: MERCI.

Merci du plus profond de mon coeur en mon nom, au nom de mon épouse, au nom de mes enfants, de ce témoignage d'amitié et de reconnaissance envers nous tous pour le geste que vous posez officiellement aujourd'hui."

Après ces moments officiels, les maires et les invités se sont rendus à la cabane à sucre de la famille Pominville où s'est déroulé le souper. Par après, les maires du Conseil de comté et les citoyens présents se sont remémorés de beaux souvenirs. Quant à M. Pominville, avec sa facilité de s'exprimer et avec sa franchise parfois brutale, il n'a pas manqué de fournir ses opinions. En terminant, nous souhaitons un bon repas à M. Pominville qui a servi ses concitoyens pendant une quinzaine d'années. Comme il le disait lui-même: "Mission accomplie."



M. Jacques Fournier, maire de la paroisse d'Oka, remet le dossier de la Saint-Lawrence Columbian à M. Noël Pominville, ex-maire de la paroisse.
(Photo LA CONCORDE par Sylvain-H. Boileau)

LES MAIRES SE SOUVIENNENT...

JACQUES FOURNIER

On me demande de vous parler de la Paroisse d'Oka, vu par son maire, de 1978 à 1981.

D'abord, disons que c'est toujours un honneur pour un ex-maire de prêcher pour sa paroisse, surtout si l'expérience municipale fut heureuse.....Ce fut mon cas.

Quand on a la chance de s'établir sur un aussi beau territoire, d'y bâtir son nid, d'y élever sa famille et finalement d'en devenir conseiller et maire, c'est réalisé un rêve profond et atteindre, comme citoyen, des objectifs de vie importants et fondamentaux.

Mais revenons à nos moutons (vous vous rappellerez que j'en avais quelques-uns) et commençons par les manoeuvres du bon ami de mon père de son vivant, Noël Pominville. Pour me faire accéder au conseil municipal, Noël Pominville, maire, ex-maire, ancien maire, avait ouï-dire que j'accepterais de siéger au conseil . Alors profitant d'un départ il me fit nommer conseiller *in absentia*. En conséquence, je fus averti de ma nomination comme conseiller le lendemain sans autre forme de procès. Quelques réunions mensuelles plus tard, je dus remplacer notre dévoué secrétaire-trésorier, Jean-Pierre Quevillon, qui subissait en plein conseil une crise d'angine. Cette expérience additionnelle me confirmait comme vrai membre de l'équipe. Ça pouvait continuer ainsi longtemps mais... le maire Pominville récidivait à nouveau en démissionnant en ma faveur pour me permettre de prendre les rênes de la paroisse.

Eh vlan... les lois de Québec commencèrent à nous tomber sur la tête comme de la grêle. D'abord la loi 90, dite du zonage agricole, qui vint perturber la tranquillité de nos fermes et inquiéter plus d'un cultivateur qui y voyait un contrôle sur les terres pour l'établissement éventuel de leurs progénitures sur le patrimoine familial. Je me souviens en autres d'une assemblée publique sur la loi 90 où, debout sur la scène de la salle paroissiale, je devais répondre à un barrage de questions qui auraient dû être adressées au gros Garon (un ami de collègue), comme on appelait affectueusement le ministre de l'agriculture du temps. Ensuite ce fut le tour de la loi 125 du ministre Jacques Léonard, dite de l'aménagement du territoire avec son cortège de recommandations, de plans d'urbanisme et de schémas d'aménagement. On se retrouvait avec des territoires prêts pour la construction avec égouts et aqueduc sans autorisation de procéder. La Commission de protection du territoire agricole était devenue l'Inquisition agricole. Notre ami Stan Saint-Pierre, promoteur

éternel, s'en arrachait les cheveux. Pour terminer la ronde des lois majeures, on nous imposait la loi 59 sur la fiscalité et le financement des municipalités avec la fameuse taxe de bienvenue ou droit de mutation immobilière.

Vinrent des élections que je gagnai par défaut, car personne n'avait osé se présenter dans une telle galère. A cette époque, faire de la politique municipale était associé à un suicide à plus ou moins brève échéance, car les deux niveaux de gouvernements s'étaient empêtrés dans la réforme constitutionnelle et on ne mangeait que cela. (Pas tellement de changement 15 ans plus tard). Suivit le référendum avec le départage des opinions, des familles et quasiment du territoire de la municipalité. Nos députés furent assidus à venir nous voir pour s'attirer des votes et nous promettre une constitution nouvelle.

La routine du maire fut une visite quotidienne au bureau que nous avions déménagé, du sous-sol de Jean-Pierre Quevillon dans le village, dans une maison du Parc d'Oka, après de savantes démonstrations auprès des autorités provinciales, du bien fondé d'un don sous forme d'une habitation, la maison Lévesque, justement située au mitan de la paroisse. Le docteur Lévesque, le dernier résident, a dû apprécier de l'au-delà, la réoccupation et la restauration de sa maison.

Plus tard vinrent les délégations de la ville de Saint-Eustache pour nous vendre de l'eau en amont, Trans Canada Pipeline pour nous passer un tuyau sous-terrain en aval, ainsi que d'autres, pour nous bâtir une éventuelle aréna, pour nous aménager une hypothétique piste cyclable ou tout simplement nous offrir les innombrables bienfaits d'une urbanisation de la campagne. Ce fut aussi à cette époque qu'avec Pierre de Bellefeuille, le député du temps et Mario Dumesnil, l'avocat attitré, (deux personnages respectés), la paroisse d'Oka fit annuler la municipalité fantôme d'Oka-sur-le-Lac et annexer les 750 arpents carrés de ce territoire augmentant ainsi sa superficie et son assiette fiscale.

Et la vie continuait...

La paroisse s'enrichit alors d'un camion de pompier entièrement fabriqué par la famille des Huserau, avec Luc le conseiller en tête, doté de pompes à eau, don fait par les Trappistes. (Les pères trappistes n'en étaient pas à un don près, eux qui ont toujours soutenu tout le monde dans le besoin.)

On acquit également pour la première fois, un camion neuf et des outils pour l'entretien des chemins. Euclide Binette, notre seul employé de voirie, n'en était pas peu fier.

Le budget avait doublé avec un nouveau rôle d'évaluation, (notre conseiller Normand Lauzon veillait au grain), mais surtout par des revenus accrus tant du

fédéral que du provincial, parce que nous répondions à toutes les offres de programmes pouvant nous stabiliser financièrement. Notre regretté conseiller, Émile le Bourdais, le crayon à la main, nous faisait des ébauches de budgets toujours aussi précis que les gros ordinateurs du ministère du Revenu dont il était le directeur du bureau à Montréal.

Nous eûmes aussi une belle fête à la Pointe-aux-Anglais pour rebaptiser la rue principale, du nom du Chanoine Guy Racicot, et faire bénéficier sa résidence d'une exemption de taxes, car il l'utilisait pour les fins du culte vu sa très grande difficulté à se déplacer.

Des conseillers importants jalonnèrent ma route comme Jean-Louis Binette avec 30 ans de service, Paul Clément, toujours là pour *électrifier* les intérêts de son quartier, Guy Masson avec son jugement de Salomon, Georges Binette qui devait retourner au marché Jean-Talon vers 2 heures du matin après les assemblées du conseil et mon ami Michel Pominville, qui une fois bien formé comme conseiller, gagna les élections à la mairie et me renvoya chez nous pour y prendre une retraite anticipée grâce un peu, beaucoup, à mon infatigable Noël Pominville toujours en quête de faire élire quelqu'un et pourquoi pas son propre fils. J'aurais fait pareil avec un tel poulain.

Nos inspecteurs municipaux, Eddy Proulx et Jude Lavigne ont* arpenté* sans cesse les 20 000 arpents de la paroisse, pour implanter les règlements que nous votions à tour de bras mettant en route les nouvelles directions du Conseil de comté et du ministère des Affaires municipales. Madame Dagenais, la secrétaire du bureau, donnait de son côté d'innombrables renseignements à la population sans jamais se départir de sa douce voix.

J'oublie tout un pan de mur de la municipalité que sont les citoyens et citoyennes, les institutions, les commerces, le parc d'Oka, les municipalités voisines, les Indiens, la commission scolaire régionale du temps pour leur collaboration à l'édification de la cité terrestre pour les humains que nous sommes.

Ça *discutait* fort mais on décidait et on agissait. Je garde donc un excellent souvenir de mon passage à la municipalité, car j'y ai mis des heures, semaine et dimanche, pour un salaire de quelques cents de l'heure. En fait ce furent les heures travaillées les moins rémunérées mais les plus heureuses de ma vie, car c'était pour moi une cause dynamique, stimulante et valable; *c'était ma municipalité*. Ayant fait mon possible, la Paroisse m'a semblé en bonne position à mon départ.

Jacques Fournier

le 3 juin 1993

LES MAIRES SE SOUVIENNENT ... Michel Pominville

Les festivités entourant le 75^e anniversaire de la fondation de la municipalité de la Paroisse d'Oka, me donnent l'opportunité d'exprimer mes impressions relatives à la période de mon passage à la Mairie de la Paroisse d'Oka. Il s'agit d'une expérience emballante en soi, qui fut enrichie du contexte particulier de cette époque.

On se souviendra sûrement, qu'après la réforme de l'Education dans les années 1960, la réforme de la Santé et des Services Sociaux dans les années 1970, ce fut le tour du milieu municipal de bénéficier d'une réforme majeure dans les années 1980.

Il me fut donc particulièrement agréable de vivre cette époque où les interventions gouvernementales visaient la revalorisation du rôle des citoyens. J'ai eu l'occasion de voir l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les élections et les référendums, ce qui a grandement amélioré la transparence des administrations municipales et favorisé la participation des citoyens lors des prises de décisions importantes pour la municipalité.

Cette époque correspond également à la révision en profondeur de la fiscalité municipale. En même temps que la municipalité obtenait de nouvelles sources locales de financement, le gouvernement diminuait sa participation aux dépenses de la municipalité. Ceci a permis de réduire l'ingérence du Gouvernement provincial et à revaloriser l'importance du Conseil Municipal.

Comme la municipalité devenait plus autonome, elle pouvait mieux fournir les services correspondant aux volontés des citoyens. Un exemple qui, à l'époque, a fait couler beaucoup d'encre, nous permet de constater l'importance de ce gain d'autonomie municipale. Il s'agit du dossier d'alimentation en eau potable.

En usant de son pouvoir de subventionner un projet plutôt qu'un autre, le Gouvernement provincial a biaisé la prise de décisions de certaines municipalités locales. Celles-ci ont cédé suite à cette intervention et elles en assument encore aujourd'hui les

conséquences. Ce dossier permet donc de constater l'importance pour les municipalités de se financer localement, plutôt que de compter sur des subventions gouvernementales, et de devoir se plier aux orientations de celui-ci.

Ces années ont vu également la mise en oeuvre de la loi du zonage agricole et de la loi de l'aménagement et de l'urbanisme (LAU). Celles-ci ont permis, dans un premier temps, de préserver la majeure partie du territoire de la municipalité contre un développement erratique. Dans un second temps, la loi de l'aménagement et de l'urbanisme a permis la création des MRC, dont la principale, sinon l'unique fonction, fut de préparer un schéma d'aménagement visant la planification de l'usage du sol en fonction des besoins de la collectivité.

Dans ce contexte, il me fut donné de participer à la création d'une entité régionale d'une importance majeure, soit la MRC Deux-Montagnes. Il me fut également permis de favoriser l'élaboration d'un schéma d'aménagement qui colle aux attentes des citoyens. Il s'agit en effet d'une démarche bien particulière qui fut retenue dans notre MRC: au lieu de confier l'ensemble de la tâche à des firmes de professionnels, nous avons privilégié la formation de plusieurs comités de citoyens qui ont étudié chacun un aspect particulier du schéma. La participation de plus d'une centaine de citoyens a alors permis l'atteinte d'un schéma correspondant aux préoccupations réelles de la région.

Je n'ai malheureusement pas complété la démarche au niveau local, soit l'adoption des plans d'urbanisme, puisque la politique m'a quitté avant cette étape.

Mon passage à la Mairie de la Paroisse d'Oka fut une expérience des plus agréables, qui m'a permis de vivre le gain d'autonomie du milieu municipal. Il m'a surtout permis de connaître et d'apprécier la grande richesse humaine que l'on retrouve chez les citoyens de la Paroisse d'Oka. Cette époque m'a également permis d'apprécier l'énergie que les membres du Conseil et les fonctionnaires municipaux mettent aux services de leurs concitoyens.

Michel Pominville

LES MAIRES SE SOUVIENNENT ...

Yvan Patry

L'année 1985 fut pour moi un point marquant de ma vie. En effet, après avoir oeuvré au service des gens et de la population au sein du conseil 1813 des Chevaliers de Colomb de Saint-Eustache, Section Oka, j'ai découvert la joie et la satisfaction personnelle qu'un individu peut trouver dans la dévotion à des organismes communautaires, tel le conseil Municipal.

C'est après une rencontre avec mon bon ami, Paul Clément, qui était déjà à ce moment-là conseiller municipal, que l'idée de pousser plus loin mon expérience de servir les autres se fit encore plus grande. Je l'ai donc informé de mon désir de me faire une place auprès du Conseil Municipal si l'occasion se présentait, car je désirais ardemment faire partager à mes concitoyens et concitoyennes mes talents et mes énergies, en plus de poursuivre l'oeuvre politique de mon père Henri, un fervent politicien.

Après avoir été élu conseiller, deux ans plus tard, aux élections de 1987, je me retrouve donc maire de la Paroisse d'Oka, réalisant ainsi une de mes grandes aspirations personnelles, poste que j'assume toujours avec grand plaisir. Il faut avouer que j'ai hérité d'une municipalité en bonne santé financière et bien structurée, mais les objectifs que je m'étais fixés n'étaient pas nécessairement faciles à réaliser. Premièrement, il fallait régler le dossier de sécurisation de la mine d'Oka, puis le second objectif consistait à obtenir la gérance du parc d'Oka afin de favoriser l'emploi et l'achat local.

Il est facile d'imaginer combien de démarches, de déplacements et d'entrevues avec les autorités gouvernementales et autres, il a fallu faire afin d'en arriver aux résultats que nous connaissons aujourd'hui, soit la concrétisation de ces défis gigantesques. Je dois dire que je suis très fier du résultat obtenu, mais l'atteinte de ces deux objectifs principaux n'aura été possible qu'avec l'aide et la participation et la confiance que m'ont accordé tout le conseil et l'équipe de soutien qui m'entourait.

En 1988, le préfet du temps, Me Guy Bélisle, me permit de faire un autre pas en avant dans mon cheminement politique en me confiant le mandat de réaliser le rapprochement est-ouest entre les municipalités des Basses-Laurentides par ma nomination à la CDL à titre de représentant de la MRC des Deux-Montagnes. En 1989, en plus d'accéder à la vice-présidence de ce même organisme je me suis vu confier la présidence du Comité Régional en Environnement dans le but de suivre les grandes décisions environnementales prises lors du forum sur l'environnement. Finalement en début de 1993, mes confrères me nommaient préfet suppléant de la MRC des Deux-Montagnes, geste qui m'honora grandement et qui contribue à accroître mon désir de vous servir tous et de protéger vos intérêts.

Avant de terminer ce court récit de ma petite participation à l'histoire d'Oka, je m'en voudrais de ne pas souligner l'époque très récente de la crise autochtone qui nous a tous marqués, tant chez les blancs que chez les autochtones eux-mêmes. Cette période, je l'ai trouvée très lourde à supporter, mais j'ai quand même retiré de grandes leçons de courage de la part des citoyens évacués, bouleversés, parfois même terrorisés par ce qui se passait chez eux et surtout impuissants devant l'ampleur de tout ce drame qui a perturbé et marqué à tout jamais, notre paisible communauté. Ces mêmes citoyens et citoyennes ont courageusement repris le collier et unissent leurs efforts pour redonner à notre région l'image d'une population fière et digne.

En tant qu'administrateur des biens publics, nous avons dû faire face à la loi 145 qui transférait aux municipalités le fardeau du coût de la protection publique et de l'entretien de 28 kilomètres additionnels de route dans notre cas. Encore une fois, nous avons réagi en adultes capables de prendre nos responsabilités et nous avons fait face à ces nouveaux défis, tout en maintenant un taux de taxation très raisonnable et un endettement au-dessous de la moyenne des municipalités du Québec.

La municipalité de la Paroisse d'Oka peut également s'enorgueillir d'avoir procédé à des travaux pour relier le rang St-Isidore à la piste cyclable du Parc d'Oka, d'avoir procédé à l'ouverture dans sa totalité du rang St-Ambroise, d'avoir conclu une entente entre le Club de Voile de Pointe aux Anglais et la municipalité quant à l'utilisation du quai de Pointe aux Anglais, sans oublier la réfection de la maison municipale et d'avoir doté la municipalité d'un drapeau distinctif. Toutes les réalisations dont je viens d'énumérer ont été rendues possible grâce à la coopération et à la confiance mutuelle du conseil municipal et des employés municipaux.

Je tiens à remercier personnellement et publiquement les membres du conseil municipal, ainsi que les employés municipaux qui y mettent tout leur cœur. Je termine en vous remerciant de m'avoir fourni l'opportunité de vous servir comme maire et si le destin le veut, je souhaite pouvoir poursuivre mon action politique à d'autres paliers afin de concrétiser d'autres rêves et faire partager l'expérience que j'acquiers actuellement.

14 juin 1993 Yvan Patry, Maire Paroisse d'Oka

PONTS - CHEMINS - CANAUX

Dans ce numéro, je poursuivrai la Chronique des Ponts-Chemins-Montées et Canaux. Je vais donner suite aux ponts.

Dans notre dernier Okami, je m'étais arrêté à celui du Pont Marinier. Je vous parlerai aujourd'hui, des ponts se trouvant sur le Chemin Saint-Isidore. Ce chemin, est celui qui devint plus tard, la Route 344.

C'est durant l'été de 1913, que furent entrepris certains travaux sur ce chemin, au cours desquels, le Séminaire décida de détruire les anciens ponts de bois en les remplaçant par de solides ponts de pierre.

Le premier ponceau qui a été construit, couvrait un fossé qui égouttait une partie de la Ferme Saint-Sulpice puis descendait et traversait le chemin en question pour aller se jeter dans le lac.

Ce petit pont n'étant pas grand, fut vite fait, une demi-journée seulement, avec 3 hommes. Malheureusement, il était trop petit, il se remplissait vite de sable, on dut le refaire et y ajouter un tuyau de fer ondulé.

Quelques arpents plus loin, à quelques pieds en deçà de la maison du fermier, du gérant de la ferme St-Sulpice, on faisait, toujours cette même année-là, un pont plus solide, avec de grosses pierres. Le ruisseau qui passait sous ce pont, descendait de la montagne du Calvaire, il traversait la ferme modèle, le chemin St-Isidore, il continuait sa route pour déboucher dans le lac.

Sur ce même ruisseau, Monsieur Philippe Roy, alors gérant de la nouvelle ferme, faisait construire trois autres ponts de pierre, dont le plus rapproché du lac était assez considérable (en 1918), et qui se sont conservés longtemps avant de disparaître.

A quelques pas au-delà de la ferme modèle, se trouvait une ravine qui a été comblée depuis longtemps. Au fond, coulait un gros ruisseau qui traversait lui aussi le chemin pour aller se jeter dans le lac. En 1913, on le recouvrit d'un pont plus solide.

Plus loin, un fossé de ligne qui séparait la ferme Saint-Sulpice de la Ferme Bédard, lequel descendait lui aussi de la montagne du Calvaire, pour traverser le chemin St-Isidore et allait se jeter dans la Rivière aux Serpents, fut, lui aussi couvert d'un pont de pierres, malheureusement, cet endroit a un fond glaiseux, les pierres n'étant pas suffisamment grosses il fallut le refaire pour empêcher l'eau de laver et d'emporter la terre. On y remédia en remplaçant les pierres par un tuyau de fer ondulé, ce sont les frères St-Denis, Charles et Wilfrid, qui s'en chargèrent avec l'assentiment du Conseil.

Ce tuyau avait coûté tout au plus 100 dollars à l'époque, il dura environ 20 ans, le pont, quant à lui, coûta seulement 50 dollars au Séminaire, pas un sou à la paroisse, et dura beaucoup plus.

PONT LESAGE-BEDARD

A quelques pieds en deçà de la Maison Bédard, ferme cultivée par Dubois et Lesage, on faisait un beau et solide pont de pierre, pour couvrir le petit cours d'eau qui descend lui aussi de la montagne du Calvaire. Pour donner à ce pont la longueur voulue, on élargit avec de grosses pierres, le chemin pour le mettre de niveau.

La plupart des pierres choisies pour faire ce pont étaient grosses et bien faites, une seule rangée suffit pour mettre le pont à sa hauteur. Ces pierres furent recouvertes de magnifiques pierres plates pour assurer la permanence du pont. Quelques mois avant de disparaître, Urgel Lafontaine, mentionne qu'après bien de durs hivers et des printemps pluvieux, plusieurs de ces ponts étaient encore en bon état dans les années 30!

LES PONTS GUINDON

Toujours sur le Chemin St-Isidore, à quelques arpents plus à l'est de la Ferme Bédard, on construisait en 1914, un pont semblable au précédent, pour couvrir un gros fossé qui séparait cette ferme de celle de Guindon (Ferme Faubert-Waddell).

Pour attirer plus sûrement les eaux, Urgel, jugea bon et à propos, de mettre ce pot à une certaine profondeur pour lui donner une chute d'un bon pied, de plus, pour empêcher les accidents de voitures, on y mit des gardes-corps.

A un arpent de cette même ferme, on remplaçait un ponceau de bois, par un ponceau en pierre en 1925, un inspecteur du Gouvernement, le faisait démolir.

Plus haut, entre la Ferme Guindon et la Ferme Ovila Lesage (autrefois Elie St-Denis), il y avait là encore, un fossé couvert par un pont de bois, il fut remplacé par un pont plus solide, en pierres.

En 1913, 8 ponts de pierre furent construits sur le Chemin St-Isidore, 2 sur le Rang de l'Annonciation, 7 dans la Montée Saint-Hippolyte, 7 à l'angle de la Montée St-Ambroise et du Chemin St-Ambroise, 7 autres sur le Chemin Gabriel Martin, 6 sur le chemin qui conduit au quai de la Pointe-aux-Touristes, en tout, 19 ponts en pierre sèche.

En 1914, on commençait par faire 4 ponts en pierre, sur le Chemin St-Ambroise, et 3 sur le Chemin Ste-Philomène, les Ponts Roussin, Martin et Jacques Moise. Ces ponts ont enrichi et embelli la paroisse à cette époque, ils servirent aussi à débarrasser les terres de la pierrailles.

Sources: Cahiers d'Urgel Lafontaine, p.s.s. / autres sources.

André de Pagès Rosemère 93 @

Aujourd'hui, je vous parlerai de la généalogie de Thomas Wahta et de Monique Wenhta.

En l'an 1785, le 18 juillet, Thomas Wahta épousait Monique Wenhta, en présence de Ta8ente, Onakarakhete et de tout le village de la Mission. Lebrun, p.s.s. (alias Brown)

Ils eurent pour enfants:

1/ Marie Wecatenste: Bapt. le 11 février 1794, le parrain fut Simon Sakoteriokta, marraine, Marie Wenhta, mariée à Charles Tekarenhonte en 1806.

2/ Joseph A8emiot: Bapt. marié avec Angélique Rose Ka8emotas le 24 juillet 1815.

3/ Anastasie: Bapt. mariée avec Joseph Tiwesa le 11 février 1822.

4/ Elizabeth Karhomes: Bapt. mariée avec Charles Anataras le 7 septembre 1819, en 2ème noces, avec Pierre Taiotherense (alias Kari8iio), le 20 janvier 1834.

5/ Pierre-Ignace: Bapt. le 11 avril 1788, marraine Monique Kaiita8akhon, parrain, Pierre Dicker.

6/ Joseph Solsitsio8ane: Bapt. marié avec Monique Teia8entatie, en 1830.

7/ Marie-Josephte Kanonriesa: Bapt. mariée avec Charles On8enno8anen, fils majeur de feu Ignace Karako8anen et d'Elizabeth Te8ateken, le 17 février 1817.

Thomas Wahta ou encore Kane8atirhon, était le fils de Marc Arirhon et de Catherine Kaon8inehta. Marc Arirhon était un jeune homme venu des Cinq Nations comme il appert par un Extrait des Registres de la Mission du Lac es Deux-Montagnes. Il avait été baptisé le 4 octobre 1769 et avait été uni le même jour à Catherine Kaon8inehta (Elle conduit son canot) qui lui donna Thomas Wahta. Marc Arirhon mourut très jeune, puisqu'en 1772, son épouse Catherine, avait pris seconde noces avec Abraham Dicker, fils de Pierre et de Cécile Visse.

Le 6ème enfant de Thomas Wahta, Joseph Solsitsio8ane (Arirhon alias Cree), épousa donc une nièce, lorsqu'il prit lien avec Monique Teia8entatie. Il épousait la fille de son frère en 2ème place, Joseph A8emiot, elle n'avait que 12 ans et demi.

On dit que cette Monique Teia8entatie, poussa son époux Joseph, au schisme, elle lui refusa le prêche, il semble qu'à l'heure de sa mort, Joseph Solsitsio8ane tenait son chapelet et sa veuve, Monique, serait devenue tout à coup aveugle?

JOSEPH A8EMILOT

Deuxième fils de Thomas et Monique, il épousait le 24 juillet 1815, Angélique Rose Ka8emotas, fille mineure de Joseph Skaion8iio et Cécile Ka8ennotie. Ils eurent des enfants, mais j'ignore combien?

JOSEPH SOLSITSIO8ANE

6ème enfant de Thomas et Monique, épousait le 26 juillet 1830, Monique Tei8entatie, âgée de 12 ans et demi, fille de Joseph A8emaniot et d'Angélique Rose Ka8ennotas, ils eurent des enfants, j'ignore combien et lesquels?

ELIZABETH KARHOMES

3ème fille de Thomas et Monique, épousait Charles Anataras le 7 janvier 1818, fils de Joseph Skaion8iio et Cécile Ka8ennotas, dont elle eut des enfants.

Le 20 janvier 1834, en seconde noce, elle épousait Pierre Taiotherense, âgé de 27 ans, fils de Nicolas Kanatsiohare et de Cécile Kahera8ahs.

Pierre Taiotherense, prit le nom de son grand-père paternel, François Kari8iio, le père de Nicolas Kanatsiohare, il était cousin germain à 2 ou 3ème degré avec Martin Ononsa8enrate qui s'est noyé à Lachine, surnommé Martin Kari8iio, il était le père de Gabriel et Michel Martin, il est mort Catholique, il a témoigné pour le Séminaire dans le procès intenté à Ste-Scholastique puis à Aylmer, contre les incendiaires du Fort et de l'Eglise de la Mission.

Ils eurent entre autres, un fils: Xavier Kari8iio, qui fut parmi les prisonniers dans l'affaire de l'église en 1877, Pierre donna dans le schisme et ne se réconcilia jamais avec l'église.

Il semble que lorsqu'il était échauffé par les liqueurs, Xavier disait: "moi catholique toujours, même chez le diable", il était de haute stature et très sociable, il mourut à St-Régis. Il avait été baptisé le 10 décembre 1834.

Pierre Kari8iio, veuf d'Elizabeth, épousait le 13 février 1844, Elizabeth Kaiatitake, veuve majeure de Pierre Tekanenranet de la Mission du Lac, dont il eut:

Marie-Anne: Bapt. le 21 février 1845

Marie-Madeleine: Bapt. le 30 mai 1853.

Veuf en secondes nocces d'Elizabeth, il épousait le 1er décembre 1868, Charlotte Tioserate, veuve de Guillaume Kanatakonke.

Voilà, qui termine cette généalogie, produite avec toutes les informations que j'avais sous la main.

Sources: Cahiers d'Urgel Lafontaine / autres sources.

André de Pagès - Rosemère 93@

Règlements de la Municipalité de la Paroisse de L'Annonciation depuis le 28 juin 1918

Voici la liste des Règlements et voici comment il faut lire les notes suivantes:

*La référence est mise en caractère plus petit et en parenthèse (). Le premier chiffre en **gras** indique le numéro du livre des Minutes et ensuite c'est la page. Après 2 espaces il y a la date du Règlement et 2 espaces plus loin et souligné c'est la référence au Livre des Règlements.*

Dans le Livre des Minutes, jusqu'à une certaine date, on trouve les Règlements au complet, mais après il n'y a parfois que le no. du Règlement.

Jusqu'au Règlement 89-02, 9 janvier 1989, il y a les deux références. Après cette date, il n'y a que la référence au livre des Règlements. Si parfois, il y a une petite divergence entre les deux livres, il y a une note en italique.

*Le nom du maire sous lequel a été passé tel Règlement est en **gras**.*

Voici le numéro des volumes avec les années qu'ils contiennent: Nous commençons par 4 parce que les 3 premiers contiennent les Minutes avant la Séparation.

Avant la séparation

Vol. 1 : 5 janvier 1880 au 26 juin 1892

Vol. 2 : 4 juillet 1892 au 3 mars 1913

Vol. 3 : 7 avril 1913 au 7 octobre 1918 (C'est la Municipalité du Village qui continue après la séparation) .

Après la séparation:

Vol. 4 : 28 juin 1918 au 2 juillet 1930

Vol. 5 : 6 août 1930 au 17 avril 1952

Vol. 6 : 1 mai 1952 au 7 décembre 1972

Vol. 7 : 4 janvier 1973 au 18 octobre 1982

Vol. 8 : 1 novembre 1982 au 21 octobre 1984

Vol. 9 : 3 décembre 1984 au 6 février 1989

Vol. 10 :

Maxime Pominville 28 juin 1918 - décembre 1919

1 : Prélevé 1919 (4 15-16 4 novembre 1918 f 51)

2 : Prélevé 1920 (4 55 3 novembre 1919 f 52)

Glorifie Joannette janvier 1920 - décembre 1923

3 : Chemins municipalisés gravelés aux frais de la Municipalité (4 69 7 avril 1920 f 53)

4 : Honoraires des inspecteurs de voirie (4 87 7 décembre 1920)

5 : Prélevé 1921 (4 88 7 décembre 1920 f 55)

6 : Amendement du cours d'eau déchargeur le Lac aux Iroquois (4 97 1 juin 1921 f 56)

7 : Amendement au cours d'eau Lac aux Iroquois (4 100 6 juillet 1921 f 57)

8 : Election du maire et conseillers, scrutin secret (4 101 6 juillet 1921 f 58)

9 : Prélevé 1922 (4 115 2 novembre 1921 f 59)

10 : Confection du chemin Ste-Philomène (4 133-137 18 mai 1922 f 60, 61, 62)

11 : Gravelage du chemin St-Isidore, reliant Oka à St-Joseph-du-Lac (4 138-139 18 mai 1922 f 63, 64)

12 : Amendement au règlement no. 4 (4 140 7 juin 1922 f 65)

13 : Chemins municipalisés à la charge de la municipalité pour entretien (4 141 7 juin 1922 f 66)

14 : Amendement au règlement no. 13 (4 145 22 juillet 1922 f 67)

15 : Prélevé 1923 (4 153 6 décembre 1922 f 68)

Joseph Dagenais janvier 1923 à décembre 1932

16 : Honoraires des inspecteurs de chemins (4 188 7 mai 1924 f 69)

17 : Entretien d'été, vieux chemin St-Isidore, (4 195 22 juillet 1924 f 70)

18 : Gravelage du chemin St-Isidore, reliant Oka à St-Joseph (4 195-198 22 juillet 1924 f 71, 72, 73)

19 : Vaccination obligatoire des gens (4 203-205 1 octobre 1924 f 74, 75)

20 : Prélevé 1925 (4 210 3 décembre 1924 f 76)

21 : Ouverture des chemins et montées pour 9 hrs a.m. en hiver (4 212 7 janvier 1925 f 77)

22 : Prélevé 1926 (4 236-237 2 décembre 1925 f 78)

23 : Entretien des chemins pour été charge de la Municipalité (4 257 3 novembre 1926 f 79)

- 24 : Prélevé 1927 (4 261 1 décembre 1926 f 80)
- 25 : Annulation du règlement no. 23 battue aux votes; règlement no. 23 maintenu en vigueur (4 264 17 décembre 1926 f 81)
- 26 : Chemins, ponts, fossés aux frais de la Corporation, motion battue (4 265 17 décembre 1926 f 82, 83)
- 27 : Muselage des chiens à cause de rage (4 274-275 6 avril 1927 f 84, 85)
- 28 : Salaires aux inspecteurs de voirie (4 279 11 juin 1927 f 86)
- 28 A : Règlement défait - règlement pour amender règlement no. 23 (4 286 11 août 1927 f 87)
- 29 : Gravelage de chemins St-Eustache-Oka-Lachute (4 287-290 7 septembre 1927 f 88, 89)
- 30 : Prélevé 1928 (4 299 7 décembre 1927 f 90)
- 31 : Amendement au règlement no. 23 (4 325 6 juin 1928 f 91)
- 32 : Fossé du chemin Ste-Germaine en face de Eustache Varin (4 342 16 octobre 1928 f 92)
- 33 : Amendement au cours d'eau St-Isidore (4 344 7 novembre 1928 f 93)
- 34 : Prélevé 1929 (4 348 5 décembre 1928 f 94)
- 35 : Gravelage du rang l'Annonciation (4 349-350 5 décembre 1928 f 95)
- 36 : Coût du gravelage du rang Annonciation (4 350 5 décembre 1928 f 96)
- 37 : Amendement au procès-verbal du cours d'eau Murray (4 361-362 1 mai 1929 f 97)
- 38 : Amendement au procès-verbal du cours d'eau Elionel Lefebvre (4 367 3 juillet 1929 f 98)
- 37? : Prélevé 1930 (4 379 4 décembre 1929 f 99)
- 38? : Emprunt pour gravelage de Annonciation (4 390-391 6 mars 1930 f 100)

Volume 5 6 août 1930 - 17 avril 1952

- 39 : Prélevé pour 1931 (5 17-18 3 décembre 1930 f 101)
- 40 : Emprunt pour gravelage des chemins Ste-Germaine et St-Hippolyte (5 19-20 16 décembre 1930 f 102)
- 41 : Paiement des travaux des chemins Ste-Germaine et St-Hippolyte (5 35-37 1 avril 1931 f 103-4)
- 42 : Prélevé pour 1932 (5 56 7 janvier 1932 f 105)
- 43 : Opposition à ouverture d'une salle de danse (5 71 3 août 1932 f 106)
- 44 : Prélevé pour 1933 (5 78 7 décembre 1932 f 107)

Hervé Husereau janvier 1933 - décembre 1946

- 45 : Salaires des employés (5 93 3 mai 1933 f 108)

- 46 : Fauchage des chemins de la municipalité dorénavant à la charge des propriétaires des dits chemins (5 101 2 août 1933 f 109)
- 47 : Prélevé pour 1934 (5 109 6 décembre 1933 f 110)
- 48 : Abolir procès-verbal du cours d'eau Murray du 2 octobre 1928 (5 121-122 2 mai 1934 f 111)
- 49 : Egoutter terrains sur côté nord du chemin St-Isidore (5 137-138 3 octobre 1934 f 112-3)
- 50 : Prélevé 1935 (5 146 5 décembre 1934 f 114)
- 51 : Prélevé 1936 (5 161 2 janvier 1936 f 115)
- 52 : Salaires des employés du conseil (5 180 5 août 1936 f 116)
- 53 : Prélevé 1937 (5 194-195 2 décembre 1936 f 117)
- 54 : Salaires payés aux employés du conseil (5 209 1 septembre 1937 f 118)
- 55 : Prélevé 1938 (5 228-229 5 janvier 1938 f 119)
- 56 : Consolidation de dettes par émission d'obligations (5 247-250 9 août 1938 f 120-1)
- 57 : Prélevé 1939 (5 270 24 janvier 1939 f 122)
- 58 : Prélevé 1940 (5 295 8 février 1940 f 123)
- 59 : Prélevé 1941 (5 313 14 février 1941 f 124)
- 60 : Prélevé 1942 (5 333 4 février 1942 f 125)
- 61 : Amendement du Procès verbal du cours d'eau St-Pierre amendé (5 345 15 octobre 1942 f 126)
- 62 : Prélevé 1943 (5 354 3 février 1943 f 127)
- 63 : Salaires des employés (5 364 7 juillet 1943 f 128)
- 64 : Prélevé 1944 (5 375-376 2 février 1944 f 129)
- 65 : Division en 2 arrondissements de votation (5 376-377 2 février 1944 f 130)
- 66 : Prélevé 1945 (5 393 3 janvier 1945 f 131)
- 67 : Règlement amendant le règlement no. 63 (5 396 7 février 1945 f 132)
- 68 : Règlement sur les chiens (5 405-406 6 juin 1945 f 133-4)
- 69 : Achat d'une souffleuse à neige (5 417-422 24 octobre 1945 f 135-6-7)
- 70 : Prélevé 1946 (5 427 7 mars 1946 f 138)
- 71 : Prélevé 1947 (5 447-448 4 décembre 1946 f 139)
- Les Minutes sont signées par Elionel Lefebvre même s'il fut le proposeur

Élionel Lefebvre janvier 1947 - avril 1952

- 72 : Abrogation du règlement interdisant les salles de danse (5 465 5 juin 1947 f 140)
- 73 : Salaires payés (5 465 5 juin 1947 f 141)
- 74 : Division en deux arrondissements champêtres (5 468 3 juillet 1947 f 142)
- 75 : Commission des Liqueurs pourra émettre des permis pour la vente des bières, etc

- (5 473 11 septembre 1947 f 143)
 76 : Prélevé 1948 (5 480-481 12 janvier 1948 f 144)
 77 : Prélevé 1949 (5 499-500 2 décembre 1948 f 145)
 78 : Allocation pour entretien des chemins ouverts à la circulation automobile pour l'hiver (5 505-506 3 février 1949 f 146)
 79 : Pas de salle de danse, adopté avec le vote du maire (5 506-507 3 février 1949 f 147)
 80 : Abrogation du Règlement No 79 contre les salles de danse (5 512 5 mai 1949 f 148)
 81 : Prélevé pour 1950 (5 525-526 5 janvier 1950 f 149)
 82 : Municipalisation du rang Ste-Germaine avec recours contre les intéressés (5 541 2 novembre 1950 f 150)
 83 : Prélevé pour 1951 (5 552 5 avril 1951 f 151)
 84 : Municipalisation des rangs Ste Germaine, St-Hippolyte, Ste Sophie et l'Annonciation (5 556-557 7 juin 1951 f 152)
 85 : Pour enrayer la Pyrale du Maïs (5 557-559 7 juin 1951 f 153, 154)
 xx : *Demande de changement de nom de la Municipalité pour celui de "Municipalité de la Paroisse d'Oka"* (5 559-560 7 juin 1951 f 155)
 86 : Tous les chemins à la charge de la municipalité (5 570-571 9 novembre 1951 f 156)
 87 : Prélevé pour 1952 (5 578 3 janvier 1952 f 157)

Hormisdas St-Pierre 17 avril 1952 - décembre 1954

Volume 6 1 mai 1952 - 7 décembre 1972

- 88 : Prélevé 1953 (6 13 5 février 1953 f 158)
 89 : Protection des animaux pur sang (6 19 4 juin 1953 f 159)
 90 : Élargir et graveler les chemins du rang St-Hippolyte et du Milieu (6 24 21 novembre 1953 f 160)
 90 A : Prélevé 1954 (6 26 5 février 1954 f 161)
 90 B : Salaires aux employés (6 28 1er avril 1954 f 162)

Joseph, Élie Masson 22 février 1955 - 1960

- 91 : Prélevé 1955 (6 42 3 mars 1955 f 163)
 92 : Prélevé 1956 (6 52 1 mars 1956 f 164)
 93 : Emprunt de \$20,000.00 pour travaux des rangs St-Hippolyte et du Milieu (6 57 5 juillet 1956 165-6-7)
 94 : Prélevé 1957 (6 67 7 février 1957 f 168)
 95 : Prélevé 1958 (6 79 6 mars 1958 f 169)
 96 : Prélevé 1959 (6 89 2 janvier 1959 f 170)
 97 : Prélevé 1960 (6 106 3 mars 1960 f 171)
 98 : Éclairage rue Principale, Pointe-aux-Anglais (6 113 23 septembre 1960 f 172)

- 99 : Prélevé 1961 (6 121 2 février 1961 f 173)

Noël Pominville janvier 1961 - avril 1973

- 100 : Salaire des employés (6 122 2 mars 1961 f 174)
 101 : Prélevé 1962 (6 138 4 janvier 1962 f 175)
 102 : Prélevé 1963 (6 155 3 janvier 1963 f 176)
 103 : Interdiction de déposer des déchets le long des chemins publics (6 167 1 août 1963 f 177)
 104 : Interdiction de placer affiches et annonces le long des chemins publics (6 167 1 août 1963 f 178)
 105 : Prélevé 1964 (6 177 3 janvier 1964 f 179)
 106 : Municipalisation de rues: normes 6 186-187 4 juin 1964 f 180-1-2)
 107 : Prélevé 1965 (6 200 4 février 1965 f 183)
 108 : Règlement de zonage et construction (6 211 3 juin 1965 f 184)
 109 : Prélevé 1966 (6 223 3 mars 1966 f 185)
 110 : Prélèvement 1967 (6 243 2 février 1967 f 187)
 110A : Prélevé 1968 (6 282 1 février 1968 f 188)
 111 : Prélevé 1969 (6 313 6 février 1969 f 189)
 112 : Mise en nomination fixée au dernier lundi d'octobre de midi à deux heures (6 332 4 septembre 1969 f 190)
 113 : Amendement au règlement de zonage no. 108 (6 339 6 novembre 1969 f 191)
 114 : Cession de rues Pointe-aux-Anglais, lots 13-278, 15-2-150, 13-283 (6 340 6 novembre 1969 f 192)
 115 : Prélevé 1970 (6 348 8 janvier 1970 f 193)
 116 : Prélevé 1971 (6 392 7 janvier 1971 f 194)
 117 : Règlement d'emprunt pour le réseau d'aqueduc (6 411 21 juin 1971 f 195 à 200)
 117A : Changement de jour des assemblées (6 412 21 juin 1971 f 201)
 117? : Certaines modifications (6 416 15 juillet 1971)
 117b : Règlement modifiant le règlement 117 (6 440-441 6 janvier 1972 f 202-3)
 118 : Concernant les nuisances (6 424b 2 septembre 1971 f 283 à 286)
 118B : Concernant l'imposition d'une taxe spéciale de lumières pour tous les résidents de la subdivision sous le nom de la Pointe-aux-Anglais. (6 446b,c, 3 février 1972 f 204)
 119 : Entente intermunicipale (ordures ménagères, etc (6 442 18 janvier 1972 f 205)
 119A : Budget 1972 (6 442 18 janvier 1972 f 206)
 120 : Règlement constituant la Commission conjointe d'urbanisme du Territoire d'Aménagement du Secteur Sud (6 469 21 septembre 1972 f 207 à 211)
 121 : Règlement concernant l'entente constituant la commission conjointe de

l'industrie du territoire de l'Aménagement du
Secteur Sud (6 477 21 novembre 1972 f 212 à 215)

Volume 7

- 122 : Prélevé 1973 (7 484 4 janvier 1973 f 216)
123 : Règlement concernant la cueillette des
ordures ménagères
(7 496 7 juin 1973 f 217 à 220)
124 : Prélevé 1974 (7 517 3 janvier 1974 f 221)
124A : Amendement au règlement 123
concernant la cueillette des ordures
ménagères (7 522 7 février 1974 f 222)
124B : Règlement amendant l'entente
constituant une commission conjointe de
l'industrie du territoire d'aménagement du
secteur Sud, règlement no 121.
(7 499 5 juillet 1973 f 223-4)
125 : Règlement amendant le règlement no. 120
concernant la constitution d'une commission
conjointe d'urbanisme du territoire
d'aménagement du Secteur Sud.
(7 499 5 juillet 1973 f 225-6)

Léopold St-Aubin 22 avril 1974 - octobre 1977

- 125A : Règlement amendant le règlement 108
(7 541 1er août 1974 f 227)
125B : Règlement pourvoyant à l'imposition
d'une taxe spéciale pour l'année 1974
(7 557 9 décembre 1974 f 228-9)
127 : Règlement de lotissement
(7 558 9 décembre 1974 f 230)
128 : Règlement de construction
(7 558 9 décembre 1974 f 231)
129 : Règlement de zonage
(7 559 9 décembre 1974 f 232)
130 : Règlement d'inclusion de la taxe de
cueillette des vidanges dans la taxe
générale (7 562 3 janvier 1975 f 233)
131 : Prélevé 1975 (7 562 3 janvier 1975 f 234)
132 : Schéma directeur des structures
(7 570 16 avril 1975 f 235)
133 : Concernant la construction d'un système
d'aqueduc pour alimenter une partie du
territoire de la Municipalité de la Partie Nord
de la Paroisse de l'Annonciation d'Oka
(7 576 pas mention dans Minutes juillet [?] 1975 f 236
à 240)
133A : Règlement modifiant le règlement no. 133
(7 716 6 juillet 1978 f 241)
134 : Rémunération du maire et des conseillers
(7 581 29 juillet 1975 f 242-3)
135 : Règlement concernant les subdivisions et
les rues publiques (7 592 2 octobre 1975 f 244-5)

- 136 : Règlement concernant la confection de
fondation de rues dans le développement
Delaunais (7 6 novembre 1975 f 246)
137 : Règlement modifiant le règlement no. 133
concernant la construction d'un système
d'aqueduc pour alimenter une partie du
territoire de la Municipalité de la Partie Nord
de la Paroisse de l'Annonciation d'Oka
(7 600 4 décembre 1875 247 à 250)
138 : prélevé 1976 (7 604 8 janvier 1976 f 251)
138A : Règlement modifiant le règlement no 127
(7 612 1 avril 1976 f 252)
139 : Règlement modifiant le règlement no 128
(7 612 1 avril 1976 f 253)
140 : Règlement modifiant le règlement no 129
sur le zonage (7 612 1 avril 1976 f 254)
141 : Règlement modifiant le règlement no 140
(7 615 6 mai 1976 f 255)
142 : Règlement modifiant le règlement 137
(7 634 7 octobre 1976 f 256)
143 : Règlement de construction de rues
modifiant le règlement no. 106
(7 octobre 1976 f 257 à 260)
144 : Prélevé 1977 (7 6 janvier 1977 f 261)
145 : Règlement relatif à la perception d'un droit
sur les mutations immobilières dans la
Corporation Municipale de la Paroisse de
l'Annonciation d'Oka (7 656 5 mai 1977 f 262)
146 : Règlement concernant l'aqueduc et son
usage (7 675 12 octobre 1977 f 263 à 267)

Noël Pomerville 7 novembre 1977 - mars 1979

- 147 : Prélevé 1978 (7 692 18 janvier 1978 f 268)
148 : Règlement concernant le retrait de la
Municipalité de la Paroisse d'Oka, de
l'entente concernant la constitution d'une
commission conjointe de l'industrie du
territoire d'aménagement du Secteur Sud
(7 694 2 février 1978 f 269, 270)
148A : Règlement pour soumettre le territoire de la
Corporation Municipale de la Paroisse d'Oka
à la juridiction de la cour municipale de la
Ville de St-Antoine
(7 698 8 mars 1978 f 271, 272)
149 : Règlement relativement à des travaux
municipaux sur le Chemin des Arpents
Verts (7 725 3 août 1978 f 273, 274)
150 : Prélevé 1979 (7 754 9 janvier 1979 f 275)
151 : Règlement concernant travaux municipaux
de fondations et d'alphatage
(7 757 18 janvier 1979 f 276, 277)
152 : Règlement amendant celui établissant les
règles et régie interne des activités de la
commission d'Urbanisme de Mirabel Sud

(7 765 1 mars 1979 f 278, 279)

Jacques Fournier 26 mars 1979 - novembre 1981

- 153 : Règlement concernant les feux de feuilles ou de broussailles allumés dans la municipalité (7 776-777 3 mai 1979 f 280)
- 154 : Règlement de stationnement (7 802 4 octobre 1979 f 281)
- 155 : Règlement concernant les affiches, enseignes, panneaux-réclames (7 802 4 octobre 1979 f 282)
- 80-1 : Règlement concernant le remboursement des dépenses du Maire, des Conseillers et des officiers municipaux (7 820 3 janvier 1980 f 287)
- 80-2 : Prelevé 1980 (7 820 3 janvier 1980 f 288)
- 80-3 : Règlement concernant la rémunération du maire et des conseillers (7 818 17 janvier 1980 f 289)
- 80-4 : Règlement concernant le contrôle de la consommation de l'eau (7 870 septembre 1980 f 290, 291)
- 81-1 : Règlement pourvoyant à l'augmentation du taux d'intérêt sur les comptes de taxes et autres impayés (7 900 8 janvier 1981 f 293)
- 81-2 : Règlement concernant le paiement d'une taxe en deux versements (7 900 8 janvier 1981 f 294)
- 81-3 : Imposition 1981 (7 900 8 janvier 1981 f 295)
- 81-4 : Règlement concernant la fermeture d'une partie de l'ancien chemin de la Mission de la Baie, situé en front du lot 181-1 (7 916 5 mars 1981 f 296)
- 81-5 : Règlement concernant la fermeture d'une partie de l'ancien chemin de la Mission de la Baie, situé en front du lot 181 (7 916 7 mai 1981 f 297)
- 81-6 : Règlement pour déterminer les jours et heures des séances du Conseil (7 933 7 mai 1981 f 298)

M. Michel Pominville 9 novembre 1981 - novembre 1987

- 81-7 : Règlement concernant l'imposition des taxes foncières et secteur d'aqueduc (7 998 14 décembre 1981 f 299)
- 82-1 : Règlement concernant la rémunération des élus (7 1002 14 janvier 1982 f 300, 301)
- 82-2 : Règlement concernant la période de questions des assemblées (7 1010 1er février 1982 f 302 à 304)

- 82-3 : Escompte sur paiement des taxes foncières municipales en un seul versement (7 1010 1er février 1982 f 305, 306)
- 82-4 : Règlement imposant un droit sur les mutations immobilières dans la Municipalité de la Paroisse d'Oka (7 1014 1er février 1982 f 307)
- 82-5 : Règlement d'emprunt (no. 117) aqueduc (7 1032-1033 5 avril 1982, f 308, 309)
- 82-6 : Règlement pour que s'appliquent au territoire annexé de la Municipalité de la Ville d'Oka sur le Lac, les actes, règlements et ordonnances de la Corporation de la Paroisse d'Oka (7 2 août 1072-1073 f 310, 311 juin) Il y avait déjà question le 7 juin pp.1054-1055
- 82-7 : Règlement pour soumettre le territoire de la Municipalité de la Paroisse d'Oka (7 1063-1064 5 juillet 1982 f 312, 313)
- 82-8 : Règlement de construction de rues modifiant le présent règlement no. 142, lequel a modifié le règlement 106 (7 1073 2 août 1982 f 314)

Volume 8: lundi, 1er novembre 1982 - 5 novembre 1984

- 82-9 : Pourvoyant à l'augmentation du taux d'intérêt sur les comptes de taxes et autres impayés (8 14 6 décembre 1982 f 315)
- 82-10 : Concernant l'imposition de taxes foncières sur tous les biens imposables de la Municipalité et une taxe d'aqueduc pour le secteur desservi par l'aqueduc pour l'année 1983 (8 19 13 décembre 1982, f 316 à 318)
- 83-1 : Imposition aqueduc 1983 (8 24 4 janvier 1983 f 323)
- 83-2 : Entente intermunicipale concernant le service incendie en commun (8 24-25 4 janvier 1983 f 324, 325)
- 83-3 : Prohibant certains jeux dans les limites de la municipalité de la Paroisse d'Oka (8 68 6 juin 1983 f 317, 318)
- 83-4 : Prévoyant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots 211-53, 212-66, 212-25, 212-65 du cadastre de la Paroisse de l'Annonciation du Lac des Deux-Montagnes, Division d'enregistrement de Deux-Montagnes (8 69-70 6 juin 1983 f 319 à 322)
- 83-5 : *Il n'y a pas de règlement à ce no., mais il y a un règlement sans no et qui se lit: Amendement au règlement de zonage no. 140* (8 92 6 septembre 1983 pas f)
- 83-6 : Concernant les affiches, enseignes et panneaux-réclame (8 92 6 septembre 1983 f 326 à 327)

- 83-7 : Amendant le règlement no 146. concernant l'aqueduc et son usage (8 106 3 octobre 1983 f 328)
- 83-8 : Ouverture au public de la rue Chevalier, no. de cadastre 17-182-2 (8 106 3 octobre 1983 f 329)
- 83-9 : Concernant les clôtures pour les piscines creusées ou insérées dans le sol (8 155 6 février 1984 f 330-332) *On a parlé du règlement le 5 décembre 1983 p. 129*
- 83-10 : Concernant la fermeture d'une partie de l'ancienne route 29, située en front devant la propriété de MM. René et Rosaire Lamouche (8 120 14 novembre 1983 f 333)
- 83-11: Pour déterminer les jours et heures des séances du Conseil du mois de janvier 1984 et années subséquentes (8 129 5 décembre 1983 f 334)
- 83-12: Pourvoyant à la diminution du taux d'intérêt sur les comptes de taxes et autres impayés (8 129 5 décembre 1983 f 334)
- 83-13: Concernant l'imposition de taxes foncières sur tous les biens imposables de la Municipalité et une taxe d'aqueduc pour le secteur desservi par l'aqueduc pour l'année 1984 (8 138 19 décembre 1983 f 336)
- 84-1 : Rémunération des élus (8 143-145 9 janvier 1984 f 337, 338)
- 84-2 : Règlement autorisant la conclusion d'une entente avec la Municipalité de S-Joseph du lac pour la mise en commun de certaines activités de loisirs entre les deux Municipalités (8 145-146 9 janvier 1984 f 339)
- 84-3 : Règlement pourvoyant à la création d'un surplus réserve d'aqueduc (8 186 7 mai 1984 f 340 à 342)
- 84-4 : *Pour les règlements 84-4, 84-5 et 84-6*
- 84-7 : De l'époque des élections et du remplacement des membres du Conseil (8 209 3 juillet 1984 f 347)
- 84-8 : Règlement ayant pour objet le contrôle des chiens errants (8 217 6 août 1984 f 348 à 353)
- Volume 9 3 décembre 1984 au 6 février 1989**
- 84-8A : Modification au règlement no. 84-8 concernant le contrôle des chiens errants (9 285 4 mars 1985 f 354)
- 84-9 : Concernant l'imposition de taxes foncières sur tous les biens imposables de la municipalité et une taxe d'aqueduc pour le secteur desservi par l'aqueduc pour l'année 1985 (9 251-252 3 décembre 1984 f 355)
- 84-10 : Fonds de roulement au montant de 125 000, \$ (9 264 17 décembre 1984 f 356, 357)
- 85-1 : ??
- 85-2 : Rémunération des élus (9 268 14 janvier 1985 f 358, 359)
- 85-3 : Règlement pourvoyant à la construction de la prolongation du réseau de l'aqueduc municipal et à l'alimentation en eau potable à partir des infrastructures existantes au Parc Paul Sauvé d'Oka et prévoyant un emprunt pour la somme de 258 000, \$ (9 291 13 mars 1985 f 360 à 364)
- 85-4 : Subvention pour le transport adapté (9 294 1 avril 1984 f 365, 366)
- 85-5 : Pour autoriser la conclusion d'une entente en vue de la constitution d'un C.I.T. (9 319 2 juillet 1985 f 367, 368)
- 85-6 : Subvention pour le transport adapté (9 368 3 décembre 1985 f 369, 370)
- 85-7 : Règlement d'imposition 1986 (9 374 23 décembre 1985 f 371)
- 86-1 : Pourvoyant à la diminution du taux d'intérêt sur les comptes de taxes et autres impayés (9 389 12 février 1986 f 372)
- 86-2 : Concernant les affiches, enseignes et panneaux-réclame (9 396 3 mars 1986 f 373, 374)
- 86-3 : Règlement prévoyant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot partie trois cent treize (p. 313) et du lot partie trois cent quatorze (p. 314) du cadastre de la Paroisse l'Annonciation du Lac des Deux-Montagnes, division d'enregistrement de Deux-Montagnes (9 397 3 mars 1986 f 375, 376)
- 86-3A : Changement de lieu de la tenue des assemblées publiques du Conseil (9 421 2 juin 1986 f 377)
- 86-4 : Projet de règlement constituant un Comité Consultatif d'Urbanisme (9 453 2 septembre 1986 f 378 à 380)
- 86-5 : Pour mettre fin à l'entente concernant la constitution d'un Conseil intermunicipal de transport de Deux-Montagnes (9 453 2 septembre 1986 f 381, 382)
- 86-6 : Concernant la fermeture d'une partie de l'ancienne route 29, située en front devant la propriété de Monsieur Rosaire Lamouche (9 458 6 octobre 1986 f 383)
- 86-7 : Règlement d'imposition 1987 (9 494 8 décembre 1986 f 384)
- 87-1 : Rémunération des élus (9 498 12 janvier 1987 f 385, 386)
- 87-2 : Pour fixer à quatre ans le terme des fonctions de Maire et de Conseillers (9 506 2 février 1987 f 387)
- 87-3 : Règlement modifiant le règlement 84-8 tel que modifié par le règlement 84-8A,

concernant et ayant pour objet le contrôle des chiens errants

(9 507 2 février 1987 f 388 à 390)

87-4 : rien sur le zonage

87-5 : Règlement approuvant l'entente intermunicipale concernant l'alimentation en eau potable des corporations municipales de St-Joseph du Lac et de la Paroisse d'Oka

(9 547 1 juin 1987 f 391)

87-6 : Règlement établissant une entente intermunicipale relative à la réalisation de travaux en matière d'urbanisme

(9 554 6 juillet 1987 f 392, 393)

87-7 : Modifiant l'article 5.4.1. du règlement 87-5 concernant le zonage [*Le règlement 87-5 porte l'entente municipale et non sur le zonage dont on lit à la page 568 que le règlement sur le zonage est le no. 87-4 et on a parlé de ce règlement à la page 524 sans lui donné un no. à une assemblée de consultation le 6 avril 1987 et c'est immédiatement avant de voter le règlement 87-7 que l'on parle d'un amendement au règlement 87-4 sur le zonage*]

(9 568 8 septembre 1987 f 394)

87-8 : Règlement abrogeant le règlement no. 87-5 (mettant fin à l'entente concernant la constitution d'un Conseil intermunicipal de transport (9 580 5 octobre 1987 f 395)

Yvan Patry 1er novembre 1987 -

88-1 : Concernant les prévisions budgétaires 1988 (9 614 4 janvier 1988 f 396)

88-2 : Imposition 1988 (9 614 4 janvier 1988 f 397)

88-3 : Constituant un Comité consultatif d'urbanisme (9 627 1er février 1988 f 398)

88-4 : Amendant le budget 1987 du C.I.T.

(9 627 1er février 1988 f 401)

88-5 : Concernant le budget 1988 du C.I.T.

(9 627 1er février 1988 f 402)

88-6 : Modifiant l'article 2.4.1. du règlement no. 87-7 concernant le zonage

(9 635 7 mars 1988 f 403)

88-7 : Concernant le refinancement par billet, du règlement no. 133 au montant de 66 000,\$.

(9 661 6 juin 1988 f 405)

88-8 : Concernant l'implantation de kiosques et marchés de fruits et légumes sur notre territoire (9 670 4 juin 1988 f 407)

88-9 : Concernant l'abrogation du règlement no. 88-7 concernant le règlement d'emprunt

(9 685 1 août 1988 f 413)

88-10 : Règlement relatif aux chiens. (Modifiant le règlement no. 87-3 à l'article III 1.4

"Chenil", tel que modifié par le règlement no.

84-8 et 84-8A. (9 704 3 octobre 1988 f 414)

88-11 : Prévisions budgétaires 1989

(9 732 13 décembre 1989 f 421)

88-12 : Imposition 1989

(9 733 14 décembre 1989 f 422)

89-01 : Constituant un comité consultatif d'urbanisme (9 736 9 janvier 1989 f 423)

89-02 : Constituant le traitement des Élus Municipaux de la Corporation municipale de la Paroisse d'Oka (9 737 9 janvier 1989 f 426)

89-03 : Modifiant l'art. 6.3 du règlement no. 87-7 (**NON ADOPTÉ**) (f 430)

89-04 : Construction et alphaltage, modifiant l'art. 5.1 "Pavages" du règlement no. 82-8. (**NON ADOPTÉ**). (f 431)

89-05 : Amendant le règlement de zonage 87-4. (**NON ADOPTÉ**). (f 432)

89-06 : Amendant le règlement de construction no. 128 (octobre 1989 f)

89-07 : Modifiant le règlement de lotissement no. 127 (octobre 1989 f)

89-08 : Constituant un comité consultatif d'urbanisme (septembre 1989 f)

89-09 : Régime de Retraite des Élus Municipaux (septembre 1989 f)

89-10 : Amendant le règlement de zonage no. 87-4 (décembre 1989 f)

89-11 : Régime de Retraite des Élus (1988) (décembre 1989 f)

89-12 : Budget 1990 (décembre 1989 f)

89-13 : Imposition 1990 (décembre 1989 f)

90-01 : Relatif aux chiens modifiant les règlements 88-10 (mars 1990)

90-02 : Interdisant la garde d'animaux sauvages (mars 1990)

90-03 : Concernant les terres d'un arpent et demi de frontage (août 1990)

90-04 : Dérogations mineures (juin 1990)

90-05 : Amendant le règlement de zonage modifiant la sone Ca-4 en Ci-1 (octobre 1990)

90-06 : Feux de feuilles ou de broussailles (août 1990)

90-07 : Construction de rues (octobre 1990)

90-08 : Changement de lieu des assemblées du Conseil (octobre 1990)

90-09 : Modification au règlement de zonage no. 89-10 (décembre 1990)

90-10 : Modification d'une partie Ra-2 en Ca-3 (décembre 1990)

90-11 : Construction de rues (décembre 1990)

90-12 : Concernant la construction de rues (décembre 1990)

90-13 : Modifiant le règlement de zonage no. 89-10 (décembre 1990)

- 90-14 : Portant sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (décembre 1990)
 90-15 : Prévisions budgétaires (décembre 1990)
 90-16 : Imposition 1991 (décembre 1991)
 91-04 : Zonage (juin 1991)
 91-4-1 : Amendant le règlement de zonage no. 91-4 (juin 1991)
 91-05 : Lotissement (juin 1991)
 91-06 : Construction (juin 1991)
 91-07 : Tarification (juin 1991)
 91-08 : Programme d'aide à la construction et rénovation (juin 1991)
 91-09 : Assemblée ordinaire lors d'une année d'élection (septembre 1991)
 91-10 : Mettant fin à l'entente du C.I.T. Deux-Montagnes (août 1991)
 91-12 : Ouverture de la Rue Lafrance (novembre 1991)
 91-13 : Prévisions budgétaires 1992 (décembre 1991)
- 91-14 : Imposition 1992 (décembre 1991)
 92-01 : Abolition de la Cour de Ste-Marthe (avril 1992)
 92-02 : Construction et municipalisation des rues (mai 1992)
 92-03 : Abrogeant le règlement 91-10 du C.I.T. (juin 1992)
 92-04 : Réintégration au C.I.T. (juillet 1992)
 92-05 : Concernant les feux et détecteurs de fumée défectueux (mai 1992)
 92-06 : Ouverture de la rue Bernier (novembre 1992)
 92-07 : Ouverture de la rue Mathieu (novembre 1992)
 92-08 : Prévisions budgétaires 1993 (décembre 1992)
 92-09 : Imposition 1993 (décembre 1992)
 92-10 : Remise d'une subvention pour nouvelle construction en 1983 (décembre 1992)
 92-11 : Ouverture de la Rue des Ostryers et de la Clairière (décembre 1992)

Actualités

ERRATA

Dans le dernier "OKAMI" vol. VIII no 1, page 11, il fallait lire: Cree Lyse Charbonneau, Cercle des Fermières d'OKA (50 ans d'Histoire) 1939-1989 et non pas 30 ans d'Histoire.

DÉCÈS

Mlle Marthe Chené, infirmière, fille d'Adolphe Chené et Eugénie Harbour, décédée le 22 février 1993. Elle était la soeur de Jeanne Chené, membre de la Société d'Histoire d'Oka Inc..

Le 22 mai 1993 est décédée Thérèse Legault, épouse de Adéodat Lafaille. Elle était la soeur de Mme Liliane Legault-O'Kane, membre dévouée de la Société d'Histoire d'Oka Inc.

Nos sympathies aux familles en deuil.

ANNIVERSAIRE

Nos félicitations et nos meilleurs voeux à M. Jean-Paul Husereau, prêtre séculier, né à Oka, qui célèbre cette année, le 30e anniversaire de son ordination sacerdotale. Il est curé de la paroisse St-Pierre de St-Jérôme. Il est le fils de Mme Marie-Ange Husereau, membre de la Société d'Histoire d'Oka Inc.

BATEAUX ... BATEAUX ...

Oui, les bateaux commencent à venir accoster à Oka. M. Bob Clark viendra de Kingston. Voici ses horaires:

En montant de 10.30 AM à midi les:

22 mai
 8 juillet
 24 septembre

En descendant de 2h PM à 8 AM les

27 mai
 10 juillet
 26 juillet

Dimanche le 16 mai, accostait à Oka le M/S Jacques-Cartier dont le propriétaire est M. Luc Harvey de Trois-Rivières. Il reviendra l'an prochain. Voici des renseignements techniques sur ce bateau:

- Construction tout en acier
- 150 pieds de longueur
- 36 pieds de largeur
- Propulsion: 2 moteurs Diesel
- Vitesse: 12 noeuds
- Breveté annuellement par le Gouvernement canadien
- Capacité: 400 personnes

Société Canadienne des Postes-
Envois de Publications Canadiennes-
Contrat de vente No 0182842
Port payé à Oka, Qué, JON 1E0
Port de retour garanti

OKAMI
C.P. 999
OKA, Qué
JON 1E0

Publication: 4 fois par année ISSN 0835-5770
Date de parution: 18 juin 1993
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La Société d'Histoire d'Oka Inc. est membre de la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec.

ARMOIRIES

MUNICIPALITÉ PAROISSE D'OKA



Voici le texte que nous lisons sur le blason:

Coupé au 1er d'azur à la montagne de tenné baignée par une étendue d'eau d'azur ondée d'argent.

Au sommet: trois chapelles d'argent ouvertes de sable avec leurs croix d'argent. Accostée à senestre d'une fleur de lys dédoublée, à destre de pourpre et à senestre d'or.

Coupé au deuxième, en pointe de sinople à la gerbe de blé de pourpre aux épis d'or liée d'or.

Notons que les Armoiries sont l'oeuvre de M. André de Pagès, vice-président de la Société d'Histoire d'Oka Inc.

MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES
LA MUNICIPALITÉ «PAROISSE D'OKA»